



Pôle-relais  
Zones Humides



LA SEQUENCE ERC,  
«EVITER-REDUIRE-COMPENSER»,  
APPLIQUEE EN MILIEUX HUMIDES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE  
2018





# PRÉAMBULE



Les milieux humides sont des écosystèmes remarquables, tant par leurs fonctions hydrologiques et physico-chimiques que par la biodiversité qu'ils abritent. Pourtant, ils sont largement menacés puisque la moitié des zones humides du territoire français auraient été détruites ces cinquante dernières années. Les projets d'aménagement, d'infrastructures linéaires de transport, d'étalement urbain ... constituent une cause importante de disparition de ces milieux.

La séquence ERC, « Eviter-Réduire-Compenser », vise à atteindre une absence de perte nette de biodiversité due à un projet, en évitant les impacts négatifs du projet sur les milieux quand cela est possible, puis en les limitant autant que possible, et en dernier lieu, en compensant les impacts significatifs résiduels qui n'ont pu être évités ni réduits. Présente dès la Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, la séquence ERC a été renforcée avec la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui introduit notamment l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité. Dans la continuité de ces évolutions législatives, le Plan Biodiversité publié en juillet 2018 fixe des actions en matière de préservation et restauration des zones humides (action n°5), d'arrêt de l'artificialisation des sols (action n°10) et d'amélioration de la séquence ERC (action n°90).

De nombreux ouvrages, guides et outils ont été produits ces dernières années sur ce sujet. Ce bulletin bibliographique recense les documents disponibles dans les bases documentaires des Pôles-relais zones humides sur cette thématique. Ce recensement se veut le plus exhaustif possible et n'a pas vocation à présumer de la pertinence des documents les uns par rapport aux autres.

## N'HÉSITÉZ PAS À NOUS SIGNALER VOS DOCUMENTS !

La plupart de ces ressources sont disponibles à l'emprunt et/ou directement téléchargeables sur les bases documentaires des Pôles-relais zones humides. Suite à une mission spécifique, les ressources du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales sur la séquence ERC sont structurées sous la forme d'une arborescence.

Pour toute demande, contactez les documentalistes des Pôles-relais zones humides.

*Les notices suivantes sont présentées par auteur puis par date des documents.*

Pour citer ce document :

AFEPTB, Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales. La séquence ERC « éviter-réduire-compenser » appliquée en milieux humides. Pôles-relais zones humides. 2018. 64p.

*Photo de la couverture : Site de Couribeilles – Gevigney-et-Mercey (70).*

*En haut : Guillaume BLONDEL. EPTB Saône-Doubs 2013.*

*En bas : Benoît DROUX. EPTB Saône-Doubs. 2014.*



# SOMMAIRE



<b>DOCUMENTS DE CADRAGE ET DOCTRINES</b> .....	4
Documents nationaux.....	4
Documents locaux .....	7
<b>CARTOGRAPHIE ET CARACTÉRISATION</b> .....	13
Zones humides .....	13
Mesures ERC .....	16
<b>GUIDES</b> .....	19
Guides thématiques.....	19
Guides sectoriels .....	27
<b>ÉTUDES ET INNOVATIONS</b> .....	30
Recherches et prospectives .....	30
Stratégies et perspectives .....	46
<b>APPLICATION</b> .....	54
Typologies des mesures E-R-C-A.....	54
Retours d'expérience.....	57



## Documents nationaux

FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS. 2015. CHARTRE ETHIQUE MESURES COMPENSATOIRES. FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS. 4 P.

*Charte*

FRANCE

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels publie la seconde édition de la Charte éthique des Conservatoires d'espaces naturels pour la mise en œuvre des mesures compensatoires pour exprimer les exigences d'une implication du Réseau des Conservatoires d'espaces naturels dans ces procédures.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / BIODIVERSITE / COMPENSATION / CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE. 2018. PLAN BIODIVERSITE. 28 P.

*Plan d'action*

FRANCE

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a inscrit l'objectif de réduire à zéro la perte nette de biodiversité. Ce plan biodiversité vise à mettre en œuvre cet objectif, mais aussi à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité qui court jusqu'en 2020. Il a vocation à renforcer l'action de la France pour sa préservation et, en allant plus loin, à mobiliser pour la première fois des leviers pour la restaurer et la reconquérir lorsqu'elle est dégradée.

CONSERVATION DE LA NATURE ; IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ; PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ; PROTECTION DE LA FAUNE ; PROTECTION DE LA FLORE ; STRATEGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITE : BIODIVERSITE ; SEQUENCE ERC

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE. 2017. **ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE. GUIDE D'INTERPRETATION DE LA REFORME DU 3 AOÛT 2016.** 48 P.

*Guide technique*

FRANCE

À la suite des travaux de modernisation du droit de l'environnement, l'ordonnance n°2016-1058 du 3 août 2016 a réformé les règles en matière d'évaluation environnementale des plans, programmes et projets.

Les définitions de la directive sont notamment reprises pour rappeler que l'évaluation environnementale est un processus composé d'une étude d'impact, de consultations, d'avis et d'une décision motivée portant les mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Ce guide a été réalisé à l'attention des services de l'État, des porteurs de projets, des bureaux d'études ou de toute autre personne voulant affiner sa compréhension des nouveautés introduites par la réforme du 3 août 2016.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. 2015. **CHARTRE D'ENGAGEMENT DES BUREAUX D'ETUDES DANS LE DOMAINE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE.** 3 P.

*Charte*

FRANCE

Cette charte définit les engagements pris par les bureaux d'études intervenant dans le domaine des évaluations environnementales.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / CONCEPTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. 2014. **3E PLAN NATIONAL D'ACTION EN FAVEUR DES MILIEUX HUMIDES (2014-2018).** MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, 30 P.

*Brochure*

FRANCE

Ce 3ème plan fait suite au plan 2010-2013 et au bilan positif établi par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD). Il consiste en la poursuite d'une action spécifique sur les milieux humides, sur lesquels s'exercent différentes politiques (eau, biodiversité, urbanisme, risques naturels et paysages). Il vise à obtenir rapidement une vision d'ensemble de leur situation et à mettre en œuvre une stratégie de préservation et de reconquête, en associant l'ensemble des acteurs concernés.

PLAN D'ACTION / ZONES HUMIDES / CONVENTION DE RAMSAR / MESURE COMPENSATOIRE / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / POLITIQUE AGRICOLE / PROGRAMME CESP

[Consulter la base documentaire du pôle-relais lagunes méditerranéennes](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE. 2013. LIGNES DIRECTRICES NATIONALES SUR LA SEQUENCE EVITER, REDUIRE ET COMPENSER LES IMPACTS SUR LES MILIEUX NATURELS. 230 P.

*Guide technique*

FRANCE

L'objectif des lignes directrices éviter, réduire et compenser est de fournir aux acteurs de terrain une méthodologie faisant consensus, leur permettant d'assurer une bonne mise en œuvre des mesures (pertinence, qualité) et d'en assurer le suivi et le contrôle. En cela, elles déclinent sur le plan méthodologique la doctrine nationale.

La séquence éviter, réduire et compenser s'applique à toutes les composantes de l'environnement, mais les lignes directrices se focalisent sur les milieux naturels terrestres, aquatiques et marins : cela comprend les habitats naturels, les espèces animales et végétales, les continuités écologiques, les équilibres biologiques, leurs fonctionnalités écologiques, les éléments physiques et biologiques qui en sont le support et les services rendus par les écosystèmes.

Les lignes directrices s'adressent à l'ensemble des acteurs concernés (services de l'État, établissements publics, collectivités locales, entreprises, associations...), agissant en tant que maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, prestataires, services instructeurs, autorité environnementale, services de police environnementale et autres parties prenantes.

Les lignes directrices constituent un document méthodologique, qui établit des principes et propose des méthodes à caractère non normatif. Ce document a été élaboré par un groupe de travail réunissant des représentants de l'État, d'établissements publics, d'entreprises et d'associations.

Elles s'appliquent selon une réflexion propre à chaque cas, dans le respect du principe de proportionnalité. Adoptant une approche résolument pragmatique, les lignes directrices sont basées sur des retours d'expérience de bonnes pratiques et ne créent pas de prescriptions nouvelles.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / CARTOGRAPHIE D'HABITAT / ECOLOGIE / MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT. 2012. DOCTRINE RELATIVE A LA SEQUENCE EVITER, REDUIRE ET COMPENSER LES IMPACTS SUR LE MILIEU NATUREL. 9 P.

*Document d'information*

FRANCE

Dès 2009, le ministère a initié une réflexion avec l'ensemble des parties prenantes, dans le cadre d'un comité de pilotage national sur la séquence éviter-réduire-compenser, afin de bâtir une méthodologie nationale. Les travaux réalisés ont permis d'élaborer une doctrine nationale publiée en mai 2012, puis les lignes directrices, publiées en octobre 2013.

La doctrine éviter, réduire et compenser s'inscrit dans une démarche de développement durable et vise à assurer une meilleure prise en compte de l'environnement dans les décisions publiques. Il s'agit de diffuser un corpus commun sur la façon dont les obligations découlant des textes législatifs et réglementaires peuvent être mises en œuvre par les maîtres d'ouvrages publics et privés et leurs prestataires et prises en compte par les services instructeurs. Ce document précise de façon simple les principes d'intégration de l'environnement homogènes à l'ensemble du territoire, avec pour objectif d'améliorer la qualité des projets tout au long de leur processus de conception, d'élaboration et de fonctionnement.

MILIEU NATUREL / ECOLOGIE / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA FAUNE / PROTECTION DE LA FLORE / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN). 2016. POLITIQUE DE L'UICN SUR LES COMPENSATIONS RELATIVES A LA BIODIVERSITE. 12 P.

*Lettre d'information*  
FRANCE

La Politique de l'UICN sur les compensations relatives à la biodiversité a été adoptée par le Congrès mondial de la nature, lors de sa session réunie à Hawaï aux États-Unis d'Amérique, du 1 au 10 septembre 2016.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL / AMENAGEMENT DU MILIEU  
[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## Documents locaux

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE. 2015. SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN ADOUR-GARONNE : SDAGE 2016-2021 UN NOUVEL ELAN POUR L'EAU. 296 P.

*Document de programmation*  
FRANCE

Le SDAGE est un document d'orientation stratégique pour la gestion des eaux et des milieux aquatiques\* qui :

- prend en compte l'ensemble des milieux superficiels (cours d'eau, canaux, plans d'eau, eaux côtières\* et saumâtres dites de transition\*) et souterrains (aquifères\* libres et captifs) ;
- précise les organisations et dispositifs de gestion à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs environnementaux\* communautaires lors des deux prochains cycles de gestion (2016-2021 et 2022-2027) ;
- résume le programme de mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ;
- décrit les réseaux de surveillance destinés à vérifier l'état des milieux aquatiques et l'atteinte des objectifs environnementaux, notamment le bon état des eaux\* ;
- propose des orientations pour la récupération des coûts liés à la gestion de l'eau, la tarification de l'eau et des services, ainsi que leurs principes de transparence ;
- donne des indications pour une meilleure gouvernance dans le domaine de l'eau.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE. 2017. LA PRESERVATION DES ZONES HUMIDES DANS LE SDAGE ARTOIS PICARDIE 2016-2021. 15 P.

*Note d'information*  
FRANCE

Il est apparu important dans le cadre du nouveau SDAGE 2016-2021 de préciser les modalités d'application de la séquence « éviter, réduire, compenser » les impacts sur les zones humides dans les procédures administratives. Une nouvelle disposition (A-9.3) a été rédigée dans ce sens et cette note vient en préciser les modalités d'application.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE. 2015. **SDAGE 2016-2021 DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE.** 227 P.

*Document de programmation*

FRANCE

Le SDAGE fixe des objectifs. Depuis plusieurs décennies, le bassin Artois-Picardie est engagé dans une reconquête de la qualité de ses rivières, de ses nappes et de son littoral. Cette démarche s'inscrit dans un contexte européen depuis l'adoption de la Directive Cadre sur l'Eau en Octobre 2000. Celle-ci introduit la mise en place d'un plan de gestion des eaux revu tous les 6 ans et soumis à la consultation du public.

Ce plan de gestion est appelé Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), il fixe pour 6 ans les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre. Le premier SDAGE a pris fin en 2015. Il est remplacé par un nouveau SDAGE qui couvre la période 2016-2021. Le SDAGE a été adopté par le Comité de Bassin, le 16 octobre 2015.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE. 2015. **SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX 2016-2021 BASSIN LOIRE-BRETAGNE.** 360 P.

*Document de programmation*

FRANCE

Le comité de bassin Loire-Bretagne vient d'adopter à une large majorité son schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) pour les six prochaines années 2016 à 2021. Ce document succède au SDAGE 2010-2015. En conservant un objectif de deux tiers environ des eaux du bassin Loire-Bretagne en bon état écologique, et en le reportant de 2015 à 2021, il a su conjuguer une ambition renouvelée et un souci de réalisme. Ce même réalisme l'a conduit, au regard des avancées constatées dans les bassins couverts par des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), à renforcer le rôle des commissions locales de l'eau pour mieux adapter le SDAGE aux spécificités du territoire.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE. 2015. **SDAGE DU BASSIN RHIN-MEUSE 2016-2021.** 280 P.

*Document de programmation*

FRANCE

Le SDAGE a un double objet :

- Constituer le plan de gestion, ou au moins, la partie française du plan de gestion des districts hydrographiques au titre de la DCE ;
- Rester le document global de planification française pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE ET CORSE. 2015. SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX RHONE-MEDITERRANEE 2015-2021. 512 P.

*Document de programmation*

FRANCE

Le SDAGE, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, est entré en vigueur le 21 décembre 2015 pour les années 2016 à 2021. Le SDAGE définit la politique à mener pour stopper la détérioration et retrouver un bon état de toutes les eaux : cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines et eaux littorales. Document de planification pour l'eau et les milieux aquatiques du bassin Rhône-Méditerranée, il fixe, pour 6 ans, les grandes priorités, appelées "orientations fondamentales", de gestion équilibrée de la ressource en eau.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE ET CORSE. 2015. SDAGE BASSIN DE CORSE 2016-2021. 190 P.

*Document de programmation*

FRANCE

Le SDAGE, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, est entré en vigueur le 21 décembre 2015 pour les années 2016 à 2021.

Le SDAGE définit la politique à mener pour stopper la détérioration et retrouver un bon état de toutes les eaux : cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines et eaux littorales.

Document de planification pour l'eau et les milieux aquatiques du bassin de Corse, il fixe, pour 6 ans, les grandes priorités, appelées "orientations fondamentales", de gestion équilibrée de la ressource en eau.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE / PROTECTION DE LA RESSOURCE / PROTECTION DE LA NATURE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE. 2015. SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) 2016-2021 DU BASSIN DE LA SEINE ET DES COURS D'EAU COTIERS NORMANDS. 332 P.

*Document de programmation*

FRANCE

Le Comité de bassin Seine-Normandie réuni le 5 novembre 2015 sous la présidence de François SAUVADET, a adopté le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 et émis un avis favorable sur le programme de mesure.

Ce nouveau plan de gestion trace, pour les six prochaines années (2016-2021), les priorités politiques de gestion durable de la ressource en eau sur le bassin, priorités ambitieuses mais qui restent réalistes. Le SDAGE vise l'atteinte du bon état écologique pour 62 % des rivières (contre 39 % actuellement) et 28 % de bon état chimique pour les eaux souterraines.

Suite à cette adoption, le préfet coordonnateur de bassin, Jean-François CARENCO, a arrêté le SDAGE et son programme de mesure. Cet arrêté, publié au JO du 20 décembre 2015, a rendu effective la mise en œuvre du SDAGE à compter du 1er janvier 2016.

PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE / PROTECTION DE LA RESSOURCE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## DDT ISERE. 2016. NOTE SUR LA DEFINITION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES LIEES A LA DESTRUCTION DES ZONES HUMIDES.

12 P.

*Note d'information*

ISERE

Le Préfet de l'Isère a validé le 29 septembre 2016 une note précisant les modalités de définition, de mise en œuvre et de suivi des mesures compensatoires à la destruction des zones humides, qui soient compatibles avec le SDAGE en vigueur. Cette note a pour vocation de sécuriser les projets des maîtres d'ouvrages et de faciliter le travail des bureaux d'études. Elle sert également de cadre aux services instructeurs de la DDT.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES. 2017. NOTE TECHNIQUE DU SDAGE : COMMENT METTRE EN ŒUVRE LES MESURES COMPENSATOIRES AUX ATTEINTES SUR LES ZONES HUMIDES ? 24 P.

*Note d'information*

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Le SDAGE 2016-2021 précise dans sa disposition 6B-04 la façon dont la séquence ERC doit être appliquée pour les atteintes sur les zones humides. Cette note a pour objet principal d'éclairer les modalités d'instruction des mesures compensatoires. Ceci ne remet nullement en cause la nécessité absolue de mettre en œuvre au préalable les étapes relatives à l'évitement et à la réduction.

Ce document s'adresse aux services de l'Etat, pour les accompagner dans leurs missions régaliennes d'instruction des projets et dans leur rôle d'accompagnement des pétitionnaires (porteurs de projets et collectivités). Il a vocation à favoriser une instruction des mesures compensatoires qui soit à la fois conforme aux nouveaux textes législatifs introduits par la "loi biodiversité" et compatible avec les nouvelles dispositions du SDAGE.

ECOLOGIE / MILIEUX NATURELS / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## DREAL FRANCHE-COMTE. 2011. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES COMPENSATOIRES. 14 P.

*Note d'information*

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'objet de la présente note est de rappeler les outils réglementaires et de formuler à l'attention de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures compensatoires une information claire et synthétisée sur la démarche à suivre. Elle s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux acteurs de l'environnement (associations, établissements publics, conservatoires, muséums...), aux préfetures, bureaux d'étude, collectivités territoriales... Elle s'appuie sur de nombreux textes (circulaires, note de décembre 2009 de la fédération des conservatoires d'espaces naturels, rapport sur les mesures compensatoires février 2009, PACA).

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL LIMOUSIN. 2011. ZONES HUMIDES : NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES POUR UNE POLITIQUE REGIONALE EN LIMOUSIN. 29 P.

*Note d'information*

LIMOUSIN

Suite aux récentes évolutions réglementaires, il est apparu souhaitable de formaliser de nouvelles orientations pour une politique des zones humides en Limousin, de manière que chacun des acteurs, y compris l'administration, dispose de lignes directrices claires afin de répondre aux enjeux réels de ces milieux. Il convient de préciser ici que ces nouvelles lignes directrices régionales se substituent aux précédentes initiées en octobre 2003 qui sont désormais caduques.

Ces nouvelles orientations ont été préparées par une série de réunions avec les Services Départementaux de Police de l'Eau, de l'ONEMA et des experts de divers horizons (CBNMC, CRENL, SAGE-Vienne, Limoges Métropole), ainsi que par un ensemble d'échanges avec les professionnels concernés et les associations de protections de l'environnement.

AMENAGEMENT DU MILIEU / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL MIDI-PYRENEES. 2015. ZONES HUMIDES EN MIDI-PYRENEES : DECLINAISON DE LA DOCTRINE NATIONALE RELATIVE A LA SEQUENCE EVITER, REDUIRE ET COMPENSER LES IMPACTS SUR LE MILIEU NATUREL. 35 P.

*Note d'information*

MIDI-PYRENEES

Le présent document vise à assurer une meilleure prise en compte des zones humides dans la conception des projets, leur instruction et les décisions administratives par déclinaison de la séquence éviter, réduire et compenser (ERC) les impacts sur les zones humides en Midi-Pyrénées. Il traite spécifiquement des zones humides définies à l'article L.211-1 du code de l'environnement dont les critères de définition et de délimitation ont été précisés par l'article R.211-108 du CE.

Il s'adresse aux maîtres d'ouvrage, à leurs prestataires et aux services de l'État afin de transcrire dans leurs pratiques une mise en œuvre vertueuse de la séquence ERC dans le souci d'améliorer la qualité des projets eu égard aux zones humides.

AMENAGEMENT DU MILIEU / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MISSION INTER-SERVICES DE L'EAU ET DE LA NATURE (MISEN) ESSONNE. 2010. LES MESURES COMPENSATOIRES POUR LES ZONES HUMIDES ELEMENTS DE DOCTRINE. 7 P.

*Note d'information*

ESSONNE

La présente note vise à préciser le cadre réglementaire qui encadre les exigences de compensation en cas d'impact des travaux sur les zones humides et la doctrine de police de l'eau qui sera appliquée dans l'instruction des dossiers Loi sur l'eau.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE (SMIDDEST), 2017.  
PRECONISATIONS DE LA CLE CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA  
SEQUENCE ÉVITER, RÉDUIRE OU À DÉFAUT COMPENSER LES IMPACTS  
RELATIFS AUX ZONES HUMIDES DANS LE CADRE D'UN PROJET  
D'AMENAGEMENT. SMIDDEST, 6 P.

*Plaquette de présentation*

GIRONDE

Afin que la mise en œuvre de la séquence E-R-C au sein des projets d'aménagement soit conforme à la réglementation en vigueur, la CLE rappelle les préconisations suivantes.

ZONE HUMIDE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



# CARTOGRAPHIE ET CARACTERISATION



## Zones humides

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE. 2017. LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT DES DEUX RECUEILS DE FICHES « FLORE » ET « VEGETATIONS » CARACTERISTIQUES DES ZONES HUMIDES DU BASSIN SEINE-NORMANDIE. 98 P.

*Guide technique*

FRANCE

Les deux recueils de fiches, « flore » et « végétations », comptent respectivement :

- 520 fiches présentant les espèces végétales indicatrices des zones humides du bassin Seine-Normandie ;
- 156 fiches présentant des végétations des zones humides et des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie.

Ils ont été réalisés de 2012 à 2016 par les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) de Bailleul, du Bassin parisien, de Brest sous la coordination de leur Fédération (FCBN) et des contributions du pôle lorrain du futur CBN Nord-Est. Une telle homogénéisation, et les analyses afférentes consignées dans ce livret d'accompagnement, constituent une première à l'échelle du bassin Seine-Normandie. La réalisation a été financée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la FCBN et les CBN.

Ce projet se rattache à la démarche globale de la Boîte à outils Zones Humides, un guide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la cartographie, la caractérisation, la gestion et le suivi des zones humides du Bassin.

NOMS VERNACULAIRES VEGETAUX / ZONE HUMIDE / CONSERVATOIRE BOTANIQUE / PATRIMOINE VEGETAL / AMENAGEMENT DU MILIEU / CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CIZEL, O. 2015. GESTION ET RESTAURATION DES TOURBIERES : L'APPROCHE JURIDIQUE. 87 DIAPOSITIVES

*Diaporama*

FRANCE

Document présenté lors du stage « Fonctionnalité et gestion d'une tourbière », organisé par l'ATEN en 2015. Diaporama de 87 diapositives, sur la législation applicable en zones humides, en particulier sur la gestion et la restauration des tourbières. Après une introduction portant sur les généralités, trois parties sont développées :

1. Évaluation des incidences des projets
2. Autorisations applicables
3. Espaces protégés.

Un document texte de 53 pages permet d'approfondir le contenu des diapositives.

PROTECTION JURIDIQUE / ÉTUDE D'IMPACT / NATURA 2000 / MESURE COMPENSATOIRE / ESPACE PROTÉGÉ / EXTRACTION DE LA TOURBE / CORRIDOR BIOLOGIQUE / PLAN LOCAL D'URBANISME / FONCIER

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHONE-ALPES. 2014. **RHOMEO : LA BOITE A OUTILS DE SUIVI DES ZONES HUMIDES**. CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHONE-ALPES. 254 P.

*Guide technique*

AUVERGNE-RHONE-ALPES / OCCITANIE / PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR / RHONE-ALPES

Cette boîte à outils du bassin Rhône-Méditerranée synthétise les résultats liés à la première question du programme RhoMéO (Annexes 4) qui vise à fournir aux acteurs locaux des outils clés en main de suivi de l'état, des fonctions et des pressions des zones humides. Elle s'adresse aux acteurs et gestionnaires des zones humides du bassin qui veulent mettre en place des suivis de l'évolution de l'état de conservation des zones humides dont ils ont la responsabilité.

RESTAURATION DE SITE / ZONE HUMIDE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DDT EURE. 2016. **PLAN DEPARTEMENTAL EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES : ETAT DES LIEUX**. 90 P.

*Rapport d'étude*

EURE

En 2015, sur le département de l'Eure, la Mission Inter-Service de l'Eau et de la Nature s'est dotée d'un nouveau groupe de travail : le groupe zones humides. Dans les réflexions sur la constitution d'un plan départemental en faveur des zones humides, un manque de connaissance globale de ces milieux a été constaté. La première étape de ce plan doit conduire à l'élaboration de l'état des lieux des zones humides du département.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le recensement des inventaires de zones humides à l'échelle du département. L'étude a pour objet de recenser et d'analyser les inventaires existants afin de constituer une cartographie la plus exhaustive des zones humides du département et de clarifier les critères permettant de caractériser ces milieux.

ZONE HUMIDE / ESPACE NATUREL / GESTION PATRIMONIALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES ; AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE. 2015. **MALLETTE D'INDICATEURS DE TRAVAUX ET DE SUIVIS EN ZONES HUMIDES**. 189 P.

*Cahier technique*

FRANCE / BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE

La présente Mallette propose un socle commun d'indicateurs de travaux et de suivis sur les zones humides notamment dans le cadre des volets "milieux aquatiques" des Contrats Territoriaux, des Contrats Régionaux de Bassin Versant et autres outils de gestion. Elle permet de suivre la préservation de ces milieux et l'évaluation des politiques aussi bien sur le volet "eau" que sur le volet "biodiversité" du territoire de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la région des Pays de la Loire.

La Mallette propose en majorité des indicateurs de suivis sur les zones humides. Seuls quatre indicateurs "rivière" figurent à la fin du document afin de rappeler que la notion de trame bleue fait référence au réseau aquatique et humide.

ZONE HUMIDE / BIODIVERSITE / HABITAT NATUREL / RESEAU ECOLOGIQUE / ECOLOGIE ANIMALE / ECOLOGIE VEGETALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. 2013. **GUIDE D'IDENTIFICATION ET DE DELIMITATION DES SOLS DES ZONES HUMIDES : COMPRENDRE ET APPLIQUER LE CRITERE PEDOLOGIQUE DE L'ARRETE DU 24 JUIN 2008 MODIFIE.** 63 P.

*Guide technique*

FRANCE

L'objectif de ce guide est de fournir des clés pour l'observation et la compréhension des sols de zone humide notamment en vue de l'application du critère sol de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Il ne constitue pas un manuel de délimitation des zones humides pour l'application de la police de l'eau ni un cours de pédologie. Son utilisation nécessite des bases dans ce domaine.

La première partie du guide rappelle le contexte de la mise en place de l'arrêté, aussi bien au niveau réglementaire que scientifique, notamment pédologique. La seconde partie présente les sols de zones humides retenus par l'arrêté. Les éléments permettant de déterminer les sols de zones humides sont décrits, ainsi que la liste des types de sols correspondante. Les méthodes de reconnaissance des sols de zones humides sur le terrain ou à partir de données et de cartes pédologiques existantes sont présentées en détail. Chaque type de sol de zones humides identifié dans l'arrêté fait enfin l'objet en annexe d'une fiche synthétique de reconnaissance.

ECOLOGIE / MILIEUX NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES (ONEMA) ; MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN). 2016. **GUIDE DE LA METHODE NATIONALE D'EVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES.** OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES. 190 P.

*Guide technique*

FRANCE

Ce document présente la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides et son utilisation.

L'application de la méthode se fait via un tableur qui est fourni librement avec cette méthode.

Pour connaître les fondements théoriques, scientifiques et techniques de la méthode, le lecteur se reportera au rapport de Gayet et al. (2016) qui est appelé fréquemment dans le texte.

Ce guide, le tableur et le rapport sont téléchargeables sur le site de l'Onema (<http://www.onema.fr/Guides-et-Protocoles>) et du MNHN [http://spn.mnhn.fr/servicepatrimoinenaturel/publications/rapports\\_spn](http://spn.mnhn.fr/servicepatrimoinenaturel/publications/rapports_spn)).

ECOSYSTEME / EVALUATION / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / FONCTIONNEMENT / METHODE / ZONE HUMIDE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## POLE-RELAIS MARES, ZONES HUMIDES INTERIEURES ET VALLEES ALLUVIALES 2018. LES DONNEES RELATIVES AUX ZONES HUMIDES SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE. 15 P.

*Fiche technique*

FRANCE

Les données concernant les milieux humides sont variées, produites par des acteurs aux profils divers, et répondent à des objectifs tout autant multiples.

L'organisation et la structuration des données existantes et à venir est un enjeu majeur pour favoriser la préservation des milieux humides, voire leur restauration et l'amélioration des pratiques de gestion, dans un contexte de développement et de changement climatique.

Cette fiche, réalisée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la DRIEE, a vocation à présenter de manière structurée et synthétiques les principaux enjeux liés à l'utilisation des données relatives aux zones humides, les données disponibles en Seine-Normandie, les outils disponibles pour produire, gérer et partager les données relatives aux zones humides, ainsi que quelques retours d'expérience de l'utilisation de l'outil Gwern par les EPTB.

BASE DE DONNEES / EXPLOITATION DE DONNEES / TRAITEMENT DE DONNEES / ZONE HUMIDE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## Mesures ERC

DE MARSILY G. ; BARNAUD, G. ; BENOIT, M.; DE BILLY, V. . 2013. PROJET DE REALISATION DE LA PLATEFORME AEROPORTUAIRE, DU PROGRAMME VIAIRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA DESSERTE ROUTIERE DE L'AEROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES : RAPPORT DU COLLEGE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES RELATIF A L'EVALUATION DE LA METHODE DE COMPENSATION DES INCIDENCES SUR LES ZONES HUMIDES. 124 P.

*Rapport d'étude*

PAYS DE LA LOIRE

A l'issue de l'enquête publique préalable à l'autorisation du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et de ses dessertes routières au titre de la loi sur l'eau, la commission d'enquête publique avait, le 24 octobre 2012, formulé deux réserves. L'une de ces réserves concernait la méthode de compensation des incidences sur les zones humides proposée par les maîtres d'ouvrage. Elle demandait qu'un collège d'experts indépendants apporte une validation scientifique de cette méthode, sur trois points :

- (i) les principes généraux de la méthode de compensation fonctionnelle et des techniques de génie écologique envisagées ;
- (ii) les coefficients de compensation affectés aux zones humides détruites et ceux attribués aux zones de compensation ;
- (iii) les indicateurs proposés permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs en matière de compensation écologique.

Le Préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire Atlantique, a demandé le 21 décembre 2012 à un collège de douze experts scientifiques, dont les noms avaient été rendus publics dès le 30 novembre par la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le Ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche, d'évaluer la pertinence de cette méthode. Ce collège a été présidé par M. Ghislain de Marsily, professeur émérite à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), Membre de l'Académie des Sciences.

Le collège d'experts souligne que ce projet se situe en quasi-totalité dans des zones humides, définies selon la réglementation actuelle, et constitue l'un des premiers projets en France à devoir mettre en œuvre des mesures de compensation sur une superficie aussi vaste et aussi circonscrite dans l'espace. Le collège tient à souligner la difficulté



et l'ampleur du travail mené par les maîtres d'ouvrage ; il apprécie également la volonté d'innovation des acteurs ayant conduit au développement de la méthode de compensation proposée. Après analyse des principes de cette méthode et des résultats de son application à Notre-Dame-des-Landes, le collège d'experts considère que cette méthode ne peut pas être validée en l'état, et émet des réserves détaillées dans le présent rapport.

AMENAGEMENT DU MILIEU / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / FONCIER / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / OCCUPATION DU SOL / POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL LANGUEDOC-ROUSSILLON. 2016. REGISTRE DE LA COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON : STATISTIQUES AU 04/01/2016. 8 P.

*Compte rendu*

OCCITANIE

Le Registre de Compensation Environnementale est centré sur les projets faisant l'objet de prescriptions de mesures compensatoires dans le cadre de plusieurs procédures réglementaires. Au 04/01/2016, la base de données contient (cf. chiffres détaillés dans la fiche de synthèse des statistiques détaillées (format PDF - 95.7 ko - 04/01/2016) :

111 projets ;

163 arrêtés préfectoraux ;

247 espèces et 42 zones humides impactées ;

310 mesures compensatoires (dont 61 % géolocalisées) ;

1 464 terrains compensatoires représentant plus de 39 km<sup>2</sup> (dont 27 km<sup>2</sup> de contours définitifs) ;

231 mesures d'accompagnement ou de suivi.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE ; CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA). 2018. THEMA - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE : GUIDE D'AIDE A LA DEFINITION DES MESURES ERC. 134 P.

*Guide d'identification*

FRANCE

La séquence Éviter, Réduire, Compenser (ERC) est le fil conducteur de l'intégration de l'environnement dans les projets, plans et programmes. Elle s'inscrit pleinement dans le prolongement de la Charte pour l'environnement de 2004 et la Loi Grenelle de 2009.

Afin d'optimiser la mise en œuvre de cette séquence, ce guide se veut être un outil d'aide à destination des services instructeurs, maîtres d'ouvrage et bureaux d'étude dans la conception et la catégorisation des mesures d'évitement, de réduction et de compensation. Il vise également à être utilisé pour l'outil de géolocalisation des mesures compensatoires.

Il s'inscrit dans le prolongement de la doctrine nationale et des lignes directrices également élaborées par le Commissariat général avec l'ensemble des parties prenantes.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## OFFICE NATIONAL DES FORETS. ND. COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE : REDUISEZ L'IMPACT DE VOS PROJETS D'AMENAGEMENT 2 P.

*Plaquette*  
FRANCE

Plaquette d'information à destination des maîtres d'ouvrages, aménageurs, concepteurs-constructeurs, sur les services que peut offrir l'ONF en termes d'études de faisabilité pour la compensation biodiversité.

MESURE COMPENSATOIRE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

PORTERET, J. 2017. RHOMEO : LA BOITE A OUTILS DE SUIVI DES ZONES HUMIDES : GUIDE METHODOLOGIQUE D'UTILISATION DES INDICATEURS POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE RESTAURATION. CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE SAVOIE. 28 P.

*Guide technique*

FRANCE / AUVERGNE-RHONE-ALPES

Nouveau guide méthodologique d'utilisation des indicateurs de la boîte à outils des zones humides (BAOZH- RhoMéo) pour le suivi des restaurations.

Ce guide a pour objectif de définir le cadre d'utilisation des indicateurs de BAOZH, initialement conçus pour le suivi de l'évolution de l'état global des zones humides, pour un nouvel objectif de suivi des effets d'opérations de restauration des zones humides.

RESTAURATION DE SITE / ZONE HUMIDE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



# GUIDES



## Guides thématiques

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA). 2018. **OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE (ORE) : FICHES DE SYNTHÈSE**. MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (MTES). 21 P.

*Guide*

FRANCE

Les obligations réelles environnementales (ORE) sont un dispositif foncier de protection de l'environnement. Ce dispositif permet à tout propriétaire d'un bien immobilier de mettre en place, s'il le souhaite, une protection environnementale attachée à ce bien (voir Fiche 1). Cette protection volontaire vise à mettre en place des actions en faveur de la biodiversité, ses éléments et ses fonctions (voir Fiche 2). Cette protection passe par la signature d'un contrat entre au moins 2 parties (voir Fiche 3) et requiert des conditions de forme (voir fiche 5) comme un contenu minimal (voir Fiche 4). Sa signature produit plusieurs effets (voir Fiche 6). Les ORE peuvent être utilisées pour mettre en œuvre des mesures de compensation (voir Fiche 7). Le contrat ORE s'articule avec d'autres engagements contractuels (pour l'articulation avec le bail rural, voir Fiche 8).

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT RURAL / BIODIVERSITE / ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CHERUY L. 2018. **L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE : S'APPROPRIER LA REFORME POUR SECURISER SES PROJETS**. EDITIONS LEGISLATIVES. 258 P.

*Ouvrage*

FRANCE

Véritable symbole de la modernisation du droit de l'environnement, l'autorisation environnementale vise à simplifier la vie des entreprises sans diminuer le niveau de protection de l'environnement. Ce dispositif, qui concerne principalement les installations classées (ICPE) et les projets Loi sur l'eau (IOTA) soumis à autorisation, intègre plus d'une dizaine d'autorisations différentes, en fusionne les procédures et dispense même de permis de construire les éoliennes terrestres concernées. Phase amont renforcée, instruction réduite, interlocuteur unique, administration en mode projet, régime contentieux rénové... les évolutions pratiques sont nombreuses. Elles sont, de surcroît, intervenues en même temps que les réformes relatives à l'évaluation environnementale et à la participation du public, auxquelles elles sont indiscutablement liées. Pour autant, si l'autorisation environnementale se veut un dispositif simplifié, son décryptage et sa mise en œuvre ne s'avèrent pas si simples.

Cet ouvrage offre donc les clés pour s'approprier la réforme et identifier les nombreuses modifications qui ont été apportées, de la demande d'autorisation jusqu'aux aspects contentieux. Il fait l'objet de commentaires détaillés d'avocats et de juristes spécialisés dans la matière, enrichis de points de vue d'experts, de schémas récapitulatifs, de tableaux de synthèse ainsi que d'une check-list des pièces constitutives du dossier de demande d'autorisation, pour mieux comprendre et mieux agir.

AMENAGEMENT DU MILIEU / CODE DE L'ENVIRONNEMENT / DROIT DE L'ENVIRONNEMENT / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CONSEIL GENERAL DU FINISTERE ; FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES. 2016. **LA REGLEMENTATION ET LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT EXISTANTS EN ZONES HUMIDES SUR LE DEPARTEMENT DU FINISTERE.** 56 P.

*Guide à l'usage des collectivités locales et autres porteurs projets*  
FINISTERE

Ce guide est destiné à toute personne - élu, agriculteur, gestionnaire, propriétaire, technicien et animateur des bassins versants et des schémas d'aménagement et de gestion des eaux etc. - qui s'interroge sur les dispositions réglementaires qui s'appliquent aux zones humides. Il a pour objectif de recenser les différentes règles auxquelles peuvent être soumises les zones humides, selon le contexte d'intervention. Ce guide est destiné à être mis à jour régulièrement pour tenir compte des évolutions réglementaires.

ELU LOCAL / REGLEMENTATION / ZONE HUMIDE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE-GARONNE. AOUT 2014. **PRISE EN COMPTE DES ZONES HUMIDES.** 7 p.

*Fiche technique*  
HAUTE-GARONNE

Fiche récapitulative pour la prise en compte des zones humides dans les Dossier Loi sur l'eau (DLE) et les dossiers Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

ZONE HUMIDE / INSTALLATION CLASSEE / LOI EAU

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD. 2015. **GUIDE POUR LA PRISE EN COMPTE DU VOLET ZONE HUMIDE (RUBRIQUE 3.3.1.0.) DANS LES DOSSIERS LOI SUR L'EAU.** 14 P.

*Guide technique*  
NORD-PAS-DE-CALAIS

La présente note vise à préciser les éléments de doctrine appliqués lors de l'instruction par le service de police de l'eau du Nord, et par conséquent le contenu du volet « zone humide » à intégrer à un dossier concerné.

DEVELOPPEMENT DURABLE / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT / ESPECE PROTEGEE / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DIRECTION INTERSERVICES DE L'EAU SEINE-MARITIME (DISE 76). 2011. **APPROCHE POUR LA MISE EN PLACE DE MESURES CORRECTIVES ET COMPENSATOIRES POUR LA PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES : PROJETS SOUMIS A AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU ET DE LA REGLEMENTATION ICPE.** 36 P.

*Guide à l'usage des collectivités locales et autres porteurs projets*  
SEINE-MARITIME

Ce guide a été élaboré dans l'objectif de sensibiliser les instructeurs police de l'eau et les inspecteurs des installations classées à la gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques, impulsée au niveau européen par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et déclinée par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), au niveau du bassin hydrographique Seine-Normandie.

Ce guide constitue, d'une part, une aide à l'instruction en présentant les mesures qui peuvent être attendues dans les dossiers ayant un impact sur l'eau et les milieux aquatiques et d'autre part, une base départementale commune à l'ensemble des instructeurs et inspecteurs pour définir, avec les maîtres d'ouvrage, les mêmes garanties de la protection de l'environnement quel que soit le régime loi sur l'eau ou ICPE auxquels ces projets sont soumis.

Ce guide a été réalisé dans le cadre de la Délégation Inter-Services de l'Eau (DISE) de Seine-Maritime par des représentants de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Haute-Normandie (DREAL-HN) et de la Direction Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM).

Le guide se limite volontairement, pour ce qui concerne les fiches pratiques, aux thèmes nécessitant une harmonisation dans l'instruction des projets.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE D'ÎLE-DE-FRANCE – DRIEE. 2016. **GUIDE FRANCILIEN DE L'AUTORISATION UNIQUE POUR LES PROJETS SOUMIS A LA LOI SUR L'EAU.** 21 P.

*Document technique*  
ILE-DE-FRANCE

Le fascicule synthétise les informations nécessaires pour bien comprendre la procédure d'autorisation unique pour les projets soumis à la loi sur l'eau.

Il commence par bien définir ce qu'est une autorisation unique IOTA; son périmètre d'application; les étapes à suivre et des informations utiles pour le porteur de projet.

PROCEDURE D'AUTORISATION / DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU / LOI EAU

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL AQUITAINE. 2012. **GUIDE AQUITAINE : LES MILIEUX NATURELS DANS LES ETUDES D'IMPACT.** 41 P.

*Guide technique*

NOUVELLE-AQUITAINE

L'objectif de stopper la perte de biodiversité en France de la stratégie nationale pour la biodiversité et les évolutions réglementaires et jurisprudentielles qui en découlent, nécessitent une rigueur accrue des études d'impacts dans ce domaine. L'objet du présent document est de préciser à l'intention des porteurs de projet et des bureaux d'études le contenu attendu (notamment par l'autorité environnementale en Aquitaine) du volet flore-faune-habitats naturels de ces études, à la fois dans les démarches de construction de projet à mener et dans la restitution à produire au sein du rapport d'étude d'impact.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / ETUDE DE MILIEU / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL BRETAGNE. 2012. **GUIDE REGIONAL : MISE EN ŒUVRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ZONES HUMIDES.** 40 P.

*Guide technique*

BRETAGNE

Le présent guide régional pour la mise en œuvre de la réglementation relative aux zones humides est issu des travaux du groupe de travail régional sur les zones humides qui associe les services de l'Etat (les 4 DDTM bretonnes et la DREAL) ainsi que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) depuis janvier 2010. Destiné aux services de police de l'eau, il s'agit d'un outil pour l'instruction des dossiers loi sur l'eau. Il est appelé à évoluer et à être complété dans le futur.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE. 2016. **GUIDE POUR LA PRISE EN COMPTE DES ZONES HUMIDES DANS UN DOSSIER « LOI SUR L'EAU » OU UN DOCUMENT D'URBANISME.** 94 P.

*Guide technique*

CENTRE-VAL DE LOIRE

Ce document constitue un cadrage à l'attention des services de l'État pour faciliter l'instruction de dossiers faisant apparaître une problématique « zones humides ».

Il pourra être transmis à titre indicatif aux bureaux d'étude élaborant des dossiers sur cette thématique, après validation par les directeurs DREAL/DDT en comité de direction.

Ce document sera amené à évoluer dans le temps, afin notamment de mieux prendre en compte les fonctionnalités relatives à l'hydrologie.

Ce guide vise à expliciter la question de la caractérisation des zones humides, de la définition des fonctionnalités, des éléments minimums visant à caractériser les fonctions des ZH dans le cadre des dossiers « loi sur l'eau », de l'estimation de l'impact d'un projet sur ces zones et des éventuelles mesures compensatoires nécessaires.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL GRAND EST. 2017. GUIDE POUR MENER UN PROJET SUSCEPTIBLE D'IMPACTER UNE ZONE HUMIDE : EVITER LES DEGRADATIONS, REDUIRE LES IMPACTS, COMPENSER L'IMPACT RESIDUEL. 27 P.

*Guide technique*  
GRAND-EST

L'objectif de ce guide est de contribuer à leur préservation, qui est un enjeu tant international, que national, en rappelant les principes pour éviter et limiter les impacts des projets sur les zones humides, ainsi que sur les modalités de compensation.

Le présent document est destiné aux services de l'État, aux porteurs de projet et à leurs prestataires.

Pour en savoir plus sur la définition des zones humides et les références réglementaires, consulter le guide «Généralités sur les zones humides dans la région Grand Est » au lien suivant : <http://www-maj.dreal.alsace-champagne-ardenne-lorraine.e2.rie.gouv.fr/guides-regionaux-relatifs-aux-zones-humides-a67.html>

ECOLOGIE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL LORRAINE. 2013. GUIDE METHODOLOGIQUE POUR L'INSTRUCTION DE DOSSIERS AVEC IMPACT SUR UNE ZONE HUMIDE, EVITER LES DEGRADATIONS, REDUIRE LES IMPACTS, COMPENSER L'IMPACT RESIDUEL. 30 P.

*Guide technique*  
GRAND-EST

L'objectif de ce guide est de rappeler les éléments de connaissance disponibles et de donner les principes pour éviter et limiter les impacts des projets sur les zones humides.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / MILIEU NATUREL / ECOLOGIE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL NORD-PAS-DE-CALAIS. 2013. ÉVITER, REDUIRE, COMPENSER LES IMPACTS DES PROJETS SUR LES ZONES HUMIDES : GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LES SERVICES DE L'ÉTAT EN REGION NORDPASDECALAIS. 48 P.

*Guide technique*  
NORD-PAS-DE-CALAIS

Dans le cadre de l'application de la doctrine nationale « Eviter, réduire, compenser les impacts sur les milieux naturels», la DREAL Nord-Pas-de-Calais a élaboré en 2013 un guide méthodologique à destination des services de l'état pour la mise en œuvre de cette doctrine pour les projets ayant un impact sur les zones humides.

Ce guide expose les principes généraux à prendre en compte pour préserver les zones humides et éviter, réduire, compenser les impacts des projets sur les zones humides, en précise la mise en œuvre puis l'application dans le cadre de différentes procédures : mise en œuvre du triptyque « éviter, réduire, compenser » SDAGE et sage loi sur l'eau projet ICPE en zone humide urbanisme autres procédures et dispositifs.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL / ESPACE NATUREL / AMENAGEMENT DU MILIEU

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) LANGUEDOC-ROUSSILLON. 2018. **PROTEGER LES ZONES HUMIDES DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT.** 6 P.

*Fiche pratique*  
OCCITANIE

Ce guide détaille les enjeux liés aux zones humides et le contenu du SDAGE sur le bassin Rhône-Méditerranée.

AMENAGEMENT DU MILIEU / CONSERVATION DE LA NATURE / CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES. 2013. **LES COMPENSATIONS EN ZONES HUMIDES : PROCEDURES, PRINCIPES ET METHODES D'ANALYSE.** AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE. 64 P.

Manuel technique  
BASSE-NORMANDIE / BOURGOGNE / BRETAGNE / CENTRE / HAUTE-NORMANDIE / ILE-DE-FRANCE

Ce manuel vise à rappeler la chronologie et le sens des démarches administratives liées à la compensation. Il s'adresse principalement aux techniciens ingénieurs et élus sur demande des maîtres d'ouvrage et des services de l'Etat. Il est composé de fiches pratiques présentant : points-clé; demandes fréquentes et logigrammes décisionnels.

ZONE HUMIDE / COMPENSATION

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

LOUPSANS, D *ET AL.* 2017. **DU DOMMAGE ECOLOGIQUE AU PREJUDICE ECOLOGIQUE. COMMENT LA SOCIETE PREND-ELLE EN COMPTE ET REPARE-T-ELLE LES ATTEINTES CAUSEES A L'EAU ET AUX MILIEUX AQUATIQUES ?** AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITE. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER. 128 P.

*Livre*  
FRANCE

Cet ouvrage s'articule autour de cinq chapitres :

- Fondements juridiques et responsabilités en matière d'atteintes causées à l'eau et aux milieux aquatiques. Les enjeux liés à la caractérisation du dommage écologique
- Quand droit, sciences et techniques œuvrent conjointement. La technicité liée à la prise en compte du dommage écologique
- L'évaluation au cours du procès. De l'évaluation du dommage à l'évaluation de la réparation
- De la territorialité du droit à la territorialisation du dommage écologique
- Le dommage écologique face à l'épreuve du temps.

MESURE COMPENSATOIRE / PROTECTION DE LA NATURE / ZONES HUMIDES / RÉGLEMENTATION / PROCÉDURE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)



MULLER, F ; GABALDON, A. 2017. **OUTILS FONCIERS, REGLEMENTAIRES, POLITIQUES A DISPOSITION**. IN: PATURAGE ET BIODIVERSITE DES TOURBIERES DE FRANCHE-COMTE. ENTRE TRADITION ET PERSPECTIVES. FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ; POLE-RELAIS TOURBIERES, P. 10-12

*Contribution*

FRANCHE-COMTÉ

Dans ce chapitre :

- Contractualisation pour protéger les zones humides
- Aides et outils fiscaux disponibles pour les exploitants

PÂTURAGE / TOURBIÈRES / ÉCONOMIE / BAIL / EXONÉRATION / FISCALITÉ / MESURE AGRO-ENVIRONNEMENTALE / MESURE COMPENSATOIRE / FONCIER / RÉGLEMENTATION

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER. 2017. **ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE : GUIDE DE LECTURE DE LA NOMENCLATURE DES ETUDES D'IMPACT (R.122-2)**. 68 P.

*Guide technique*

FRANCE

Le Gouvernement s'est engagé à simplifier la réglementation environnementale tout en maintenant un niveau de protection constant.

L'ordonnance relative à l'évaluation environnementale du 3 août 2016 qui réforme le droit de l'évaluation environnementale transpose la directive 2014/52/UE.

La réécriture de la nomenclature des études d'impact a été effectuée selon les orientations suivantes, conformes au droit européen :

- privilégier une entrée par projet, plutôt qu'une entrée par procédure ;
- être au plus près de la rédaction des annexes I et II de la directive 2011/92/UE ;
- privilégier un examen au cas par cas des projets.

Cette nouvelle nomenclature et le présent guide ont été conçus en lien étroit avec les Ministères concernés et les représentants des maîtres d'ouvrage publics et privés.

Ce guide est appelé à être actualisé et enrichi en fonction des retours d'expérience.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / ETUDE DE MILIEU / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE. 2014. LA SEQUENCE "EVITER, REDUIRE ET COMPENSER", UN OUTIL DE PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS. LE POINT SUR, N°184. 4 P.

*Dossier*

FRANCE

La séquence ERC est un outil majeur pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs nationaux en matière de lutte contre l'érosion de la biodiversité\*. Un de ses enjeux essentiels est de promouvoir à terme un mode de développement intégrant les objectifs de la transition écologique. Il s'agit de favoriser une gestion raisonnée de l'utilisation du foncier naturel, c'est-à-dire d'intégrer les questions environnementales dans la conception des projets d'aménagement au même titre que les autres enjeux (économiques, techniques, sociaux). Les lignes directrices récemment publiées par le MEDDE visent à guider la mise en œuvre de cette séquence. Elles s'adressent à l'ensemble des acteurs.

MILIEU NATUREL / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MELKI, F. 2002. GUIDE SUR LA PRISE EN COMPTE DES MILIEUX NATURELS DANS LES ETUDES D'IMPACT. DIREN MIDI PYRENEES ; BIOTOPE. 74 P.

*Guide*

MIDI-PYRENEES

ÉTUDE D'IMPACT / SUIVI / ANALYSE / ÉVALUATION / MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#)

MISSION ECONOMIE DE LA BIODIVERSITE. 2016. BIODIV'2050 COMPENSATION ECOLOGIQUE : NAISSANCE D'UN CADRE COHERENT. 31P.

*Guide technique*

FRANCE

A l'issue de quarante ans de gestation, le cadre de la compensation écologique en France est enfin créé à travers l'article 69 de la loi biodiversité du 8 août 2016.

Les points clés sont : l'équivalence écologique et l'exigence qu'il n'y ait pas de perte nette, ce qui implique l'exigence d'une additionnalité et de la prise en compte du long terme ; l'exigence de respecter la séquence E.R.C., dans laquelle l'obligation du « C » de compenser est à la fois un solde et une condition de la réalisation du « E » d'éviter et du « R » de réduire. S'y ajoute la reconnaissance des opérateurs de compensation, qui crée les conditions d'un nouveau métier, de normes professionnelles et ajoute aux moyens existants pour faire respecter la loi ; la création des « Sites Naturels de Compensation », nouvelle dénomination des « Réserves d'Actifs Naturels », dont je salue ici la brillante et brève existence, qui permettront d'anticiper, rationaliser et rendre plus cohérentes écologiquement les mesures compensatoires ; le renforcement de l'obligation de mettre en œuvre les mesures compensatoires, condition sine qua non d'un développement durable des villes et des infrastructures ; le renforcement enfin, des mesures de contrôle, avec la création d'un registre national des obligations de compensation.

Le cadre existe donc, désormais. Il reste à le remplir et à l'appliquer. Avec une première étape, décisive : établir les décrets d'application, et une seconde, entre les mains des autorités administratives et des professionnels : créer un nouveau métier : opérateur de compensation. Un métier appelé à renforcer la place dans l'économie des solutions basées sur la nature et des emplois réellement verts.

Ce numéro de BIODIV'2050 explore ce nouveau cadre de la compensation écologique en France ainsi que les conditions de réussite de la mise en œuvre de ce mécanisme à travers notamment l'analyse du suivi et du contrôle des mesures compensatoires. Il est également l'occasion de revenir sur la première expérimentation française de site naturel de compensation : l'opération Cossure, lancée en 2008.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / ETUDE DE MILIEU / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## Guides sectoriels

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA) ; BASSI, CHRISTELLE. 2016. **MESURES COMPENSATOIRES DES IMPACTS SUR LES MILIEUX NATURELS : APPLICATION AUX PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.** 21 P.

*Note d'information*

FRANCE

La présente note d'information a pour objet d'apporter des éclairages sur la notion de mesures compensatoires dans le cadre des projets de travaux d'infrastructures de transport.

Elle rappelle les outils réglementaires et dispense à l'attention de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de mesures compensatoires une information claire et synthétisée de la démarche à suivre.

Cette note d'information s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux acteurs de l'environnement (associations, établissements publics, conservatoires, muséums, etc.), aux préfetures, bureaux d'études et collectivités territoriales.

ETUDE D'IMPACT / INFRASTRUCTURE / RESEAU FERROVIAIRE / RESEAU ROUTIER / TRANSPORT FLUVIAL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA). DIRECTION TECHNIQUE INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MATERIAUX. 2016. **L'ETUDE D'IMPACT DANS LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES LINEAIRES DE TRANSPORT.** CEREMA. 180 P.

*Guide méthodologique*

FRANCE

Ce guide méthodologique est une actualisation du guide sur les études d'impact routières établi par le Sétra et le Certu en 1996. Il s'adresse à tous les acteurs des études d'impact d'infrastructures (routières, ferroviaires et fluviales) et quelle que soit leur qualité (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, prestataire, autorité environnementale, etc.).

ETUDE D'IMPACT / INFRASTRUCTURE / RESEAU FERROVIAIRE / RESEAU ROUTIER / TRANSPORT FLUVIAL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA). DIRECTION TECHNIQUE INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MATERIAUX. 2014. **ZONES HUMIDES ET PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT LINEAIRES : CARACTERISATION ET DELIMITATION DES MILIEUX ; GUIDE METHODOLOGIQUE.** 67 P.

*Ouvrage*

FRANCE

ETUDE D'IMPACT / INFRASTRUCTURE / RESEAU FERROVIAIRE / RESEAU ROUTIER / TRANSPORT FLUVIAL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES. 2018. **ORGANISER UNE MANIFESTATION SPORTIVE EN MILIEU NATUREL DANS LES PYRENEES-ORIENTALES.** 88 P.

*Cahier technique*

PYRENEES-ORIENTALES

Ce cahier technique ne génère pas de nouvelles obligations pour les organisateurs.

Il est un outil, il se veut facilitateur et intégrateur, il doit permettre de donner des repères et des préconisations qui devront nécessairement être adaptés aux caractéristiques, aux enjeux des territoires et aux projets de manifestations.

Ce cahier technique permet de mettre en exergue, auprès des organisateurs, le contexte dans lequel ils doivent exercer leur activité et leurs responsabilités. Fruit de multiples échanges entre les gestionnaires d'espaces naturels, les services de l'État, les collectivités, les associations sportives, environnementales et les organisateurs, cet outil conçu en concertation par le Département des Pyrénées-Orientales, donne les principales orientations et mesures concrètes pour concilier l'organisation de manifestations sportives avec la préservation de la biodiversité et le respect des usages et de la propriété.

ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / MANIFESTATION SPORTIVE / PROTECTION DE LA FAUNE / PROTECTION DE LA FLORE / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

EIFPAGE. 2014. **VERS LE GENIE CIVIL ECOLOGIQUE.** 124 P.

*Document expériences*

FRANCE

Le livre Vers le génie civil écologique, publié en mai 2014, et mis à la disposition des parties prenantes, témoigne de l'engagement d'Eiffage en faveur de la biodiversité à travers des exemples d'intégration des enjeux liés au monde du vivant dans les cœurs de métier de l'entreprise et ses effets concrets, au travers de trois projets d'aménagement, trois effets papillon : celui de la prise de conscience et du réveil stratégique dans le contexte du Grenelle de l'environnement (autoroute A65) ; celui de la mise en chantier de la culture et de l'organisation même de l'entreprise (LGV Bretagne-Pays de la Loire) enfin, celui du questionnement des savoir-faire et des métiers du BTP et des Concessions à l'aune du vivant (Route du Littoral).

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / INDUSTRIE / ETUDE DE MILIEU / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) ; RESEAU FERRE DE FRANCE (RFF). 2012. **BIODIVERSITE ET GRANDS PROJETS FERROVIAIRES : INTEGRER LES ENJEUX ECOLOGIQUES DES LE STADE DES ETUDES.** 60 P.

*Guide technique*

FRANCE

Soucieux de favoriser le dialogue territorial pour une meilleure prise en compte de la biodiversité en amont des projets ferroviaires, Réseau Ferré de France et France Nature Environnement ont réalisé ensemble ce guide, dans le cadre d'un accord de partenariat conclu en 2009. Il s'adresse à tous ceux qui sont amenés à participer à l'élaboration d'un projet ferroviaire, qu'ils soient collaborateurs du maître d'ouvrage ou adhérents d'une association de protection de la nature et de l'environnement.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL ZONE HUMIDE - DRAINAGE AGRICOLE / CHAMPAGNE-ARDENNES. 2015.  
**NOTE METHODOLOGIQUE REGIONALE SUR LE DRAINAGE AGRICOLE EN  
MILIEU HUMIDE.** DREAL CHAMPAGNE-ARDENNES.

*Note d'information*

CHAMPAGNE-ARDENNE

Cette note méthodologique régionale s'inscrit dans le cadre du 3e Plan National d'Action en faveur des milieux humides (2014-2018). Elle a pour objectif d'harmoniser, au sein de la région Champagne-Ardenne, les modalités d'instruction des projets de drainage agricole en milieu humide. Cette note méthodologique régionale a été élaborée au profit des DDT et des porteurs de projet de drainage.

Le présent document a été rédigé par le groupe de travail régional zone humide – drainage agricole constitué de représentants des services eaux et environnement des DDT 08, 10, 51 et 52, de l'ONEMA ainsi que du service milieux naturels de la DREAL Champagne-Ardenne.

AGRICULTURE / DRAINAGE / ZONE HUMIDE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

IARE, 1982. **METHODOLOGIE DES ETUDES D'IMPACTS DE L'AQUACULTURE EN  
MILIEU LAGUNAIRE, RAPPORT FINAL.** CEE. 215 P.

*Rapport d'études*

FRANCE / GRÈCE / MAROC / ÉTANG DE PIERRE BLANCHE

Cette étude propose trois cas : un projet de mise en valeur aquacole de l'étang de Pierre Blanche, l'examen d'un programme de mise en valeur de la baie et du delta d'Amvrakikos, la définition des potentialités aquacoles et halieutiques de la lagune de Nador (Maroc) dans le but de proposer une réflexion sur les méthodologies et les procédures à mettre en œuvre chaque fois qu'un projet aquacole est envisagé sur un site particulier. (Résumé des auteurs)

ÉCOLOGIE / ÉTUDE D'IMPACT / AQUACULTURE / LAGUNE / ÉTANG / MÉTHODOLOGIE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#)

UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIERES ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (UNICEM).  
2016. **ELABORATION DES ETUDES D'IMPACT DE CARRIERES : GUIDE DE  
RECOMMANDATIONS.** 294 P.

*Guide technique*

FRANCE

L'objectif de ce guide est d'aider à élaborer un dossier de demande d'autorisation en précisant plus particulièrement le contenu de l'étude d'impact ainsi que la trajectoire du dossier et les modalités de l'instruction. Il permet ainsi aux maîtres d'ouvrages, et à l'Administration, de parler le même langage et d'apprécier au mieux les enjeux environnementaux d'un projet. La référence aux différents guides pratiques et études existants, réalisés notamment par la Profession, permet d'approfondir certains aspects techniques.

Ce guide, issu d'une collaboration avec le ministère de l'Environnement, respecte en particulier le principe de proportionnalité qui permet d'ajuster le contenu d'une étude d'impact et des mesures associées au regard des effets prévisibles des projets industriels sur l'environnement tout en répondant aux enjeux de développement des territoires.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE /  
IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



## Recherches et prospectives

ARRECHEA C. 2015. LES CONDITIONS D'UNE BONNE INTEGRATION D'UN PROJET DE LOTISSEMENT EN ZONE HUMIDE. CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS – ECOLE SUPERIEURE DES GEOMETRES ET TOPOGRAPHES. 73 P.

*Mémoire de stage*

FRANCE

Les zones humides sont des milieux riches et diversifiés qu'il est indispensable de protéger au vu des nombreux services qu'elles peuvent apporter à nos paysages et à notre société. En effet, de par leurs fonctions et leurs valeurs, ces zones spécifiques possèdent des enjeux primordiaux à ne surtout pas négliger. Malgré leurs caractéristiques, elles ont longtemps été considérées comme des milieux hostiles entraînant ainsi leur dégradation, voire dans le pire des cas, leur destruction massive. La menace de ces espaces est notamment due à une urbanisation grandissante couplée à des conflits d'usage entraînant ainsi des problèmes de foncier. Pour remédier à leur disparition, les zones humides sont protégées tant au niveau international, qu'aux niveaux européen et national. Cependant, ce n'est qu'au niveau local que cette protection peut être mise en place à travers entre autres les instruments de planification de la ressource en eau et les documents d'urbanisme. Face à ces nombreuses lois qui réglementent ces milieux protégés, les acteurs de l'aménagement du territoire doivent respecter différentes procédures et démarches complexes et longues : étude d'impact, dossier loi sur l'eau, doctrine « éviter, réduire, compenser »... Bien que les zones humides soient très réglementées, leur disparition est malheureusement toujours d'actualité. Ce mémoire propose donc une méthodologie pour intégrer un projet de lotissement sur une parcelle située en zone humide de la meilleure des manières. Afin de mettre en place cette stratégie d'exécution, le projet fera appel à la thématique de l'ingénierie écologique. Le lotissement sera implanté sur le site selon une approche intégrée. Cette approche permettra ainsi d'insérer le lotissement en prenant en compte les contraintes du terrain et ses fonctionnalités tout en préservant le mieux possible l'environnement.

ZONE HUMIDE / LOTISSEMENT / MESURES COMPENSATOIRES / URBANISATION / RÉGLEMENTATION / MÉTHODOLOGIE / ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Forum des marais atlantiques](#)

BARNAUD, GENEVIEVE ; COIC, BASTIEN. SEPTEMBRE 2011. MESURES COMPENSATOIRES ET CORRECTIVES LIEES A LA DESTRUCTION DES ZONES HUMIDES : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ET ANALYSE CRITIQUE DES METHODES - CONVENTION ONEMA – MNHN. 102 P.

*Rapport*

FRANCE

Définitions de notions clés, analyse bibliographique des méthodes et techniques afin de cerner le champ de la compensation de perte de zones humides suite à des aménagements. Ces éléments viennent en appui aux SDAGE ayant mis en avant la nécessité de restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides ainsi qu'à la gestion des zones humides dans les dossiers loi sur l'eau.

Ce rapport s'intègre dans un ensemble comprenant deux autres études : Synthèse critique des méthodes d'évaluation des fonctions écologiques des zones humides ; co-construction d'une grille de lecture des mesures compensatoires, pour aider l'expertise des dossiers d'incidences par les agents de l'Onema.

COMPENSATION

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

BEZOMBES LUCIE. 2017. DEVELOPPEMENT D'UN CADRE METHODOLOGIQUE POUR L'EVALUATION DE L'EQUIVALENCE ECOLOGIQUE : APPLICATION DANS LE CONTEXTE DE LA SEQUENCE « EVITER, REDUIRE, COMPENSER » EN FRANCE. 365 P.

*Thèse*

FRANCE

Les travaux de thèse ont donc pour objectif de développer un cadre standardisé de l'évaluation de l'équivalence, qui réponde aux attentes des acteurs impliqués dans la compensation, et qui permette des avancées d'un point de vue scientifique. Il sera adapté à la biodiversité terrestre (incluant les zones humides) car des besoins forts sont présents pour l'évaluation standardisée de ce type de biodiversité au regard des pratiques actuelles.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

BIGARD CHARLOTTE ; REGNERY BAPTISTE ; PIOCH SYLVAIN ET AL. 2018. DE LA THEORIE A LA PRATIQUE DE LA SEQUENCE ÉVITER- REDUIRE-COMPENSER (ERC) : EVITER OU LEGITIMER LA PERTE DE BIODIVERSITE ? OPENEDITION JOURNALS. 21 P.

*Publication*

FRANCE

Nous revenons tout d'abord sur le principe de la séquence ERC, son histoire et les définitions qui y sont associées, puis nous étudions la façon dont sont qualifiées les mesures proposées dans les études d'impact au regard de ces définitions normatives. Nous explorons ensuite les décalages entre les mesures proposées en pratique dans les études d'impact et les définitions normatives, puis nous essayons d'expliquer ces décalages. Enfin, nous discutons des conséquences potentielles associées à ces écarts d'interprétation et nous faisons des propositions pour améliorer la cohérence entre les définitions et la proposition des mesures.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / CONSERVATION DE LA NATURE / AMENAGEMENT DU MILIEU

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

BIGARD CHARLOTTE; REGNERY BAPTISTE ; BLASCO FABIEN ET AL. 2017. LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE DANS LES ETUDES D'IMPACT : EVOLUTIONS PROMETTEUSES MAIS LACUNAIRES. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE (IRSTEA). 8 P.

*Article*

FRANCE

La loi dite Grenelle 2 de 2010 et son décret d'application de 2011 ont profondément réformé le cadre de l'étude d'impact en imposant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire. Sur le terrain, quels effets ont eu ces politiques publiques sur les pratiques des aménageurs ? Et dans quelles mesures ont-elles permis une meilleure considération de la biodiversité ? S'appuyant sur l'analyse de quarante-deux études d'impacts réalisées de 2006 à 2016, les auteurs de cette étude dressent un premier constat.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CALLOIS JEAN-MARC. 2017. BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : QUELS IMPACTS TERRITORIAUX DE LA COMPENSATION ECOLOGIQUE ? INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE (IRSTEA). 7 P.

*Article*

FRANCE

Les politiques de préservation de la biodiversité ont un impact socioéconomique potentiel important, et pas seulement parce qu'elles imposent des restrictions aux activités économiques. À travers le cas emblématique de la compensation écologique et à partir d'études de cas réalisées en Isère, cet article nous montre par quels canaux et en quoi les politiques de biodiversité peuvent stimuler l'emploi local et avoir un impact positif sur l'économie du territoire, en insistant sur la nécessité d'une coordination efficace des différentes politiques et d'un dialogue réel entre les acteurs impactés.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA). 2017. DIMENSIONNEMENT DE LA COMPENSATION ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE ET TYPOLOGIE. 6 P.

*Document de travail*

FRANCE

En s'inscrivant dans une démarche de déploiement de méthodes standardisées, le MTES (CGDD), l'AFB et le Cerema ont lancé dès 2016 une étude portant sur les méthodes de dimensionnement de la compensation écologique des cours d'eau, existantes et développées à l'étranger, ceci afin d'étudier si une transposition éventuelle serait pertinente au regard de notre contexte réglementaire et de critères complémentaires essentiels (tels que la rigueur scientifique et le caractère opérationnel de ces méthodes).

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



COLLECTIF. 2014. LA COMPENSATION : UN ROLE PRIMORDIAL POUR LES GESTIONNAIRES. ESPACES NATURELS, N°45, P. 21-33

*Article de revue*

FRANCE

COMPENSATION / MESURES COMPENSATOIRES / BIODIVERSITÉ / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

[Consulter la base documentaire du Forum des marais atlantiques](#)

COLLECTIF. 2014. DOSSIER : ZONES HUMIDES, SUBMERSIONS MARINES ET INONDATIONS. SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE. ZONES HUMIDES INFOS, N°82-83, P. 1-24

*Revue*

FRANCE

Au sommaire de ce dossier :

- Xynthia et la prise en compte juridique de l'aléa
- submersions marines
- inondations
- 5e séminaire Ramsar
- la compensation écologique.

MARES / RÉSEAU DE SITES / RESTAURATION DE SITE / SENSIBILISATION / MESURE COMPENSATOIRE / INVENTAIRE / HYDROLOGIE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

COLLECTIF. 2013. DOSSIER : MARES ET RESEAUX DE MARES. SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE. ZONES HUMIDES INFOS, N°80-81, P. 1-19

*Revue*

FRANCE

MARES / RÉSEAU DE SITES / RESTAURATION DE SITE / SENSIBILISATION / MESURE COMPENSATOIRE / INVENTAIRE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

DE BILLY, VERONIQUE ET AL. 2015. COMPENSER LA DESTRUCTION DE ZONES HUMIDES : RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES METHODES ET REFLEXIONS INSPIREES PAR LE PROJET D'AEROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES (FRANCE). 15 P.

*Article*

PAYS DE LA LOIRE

Début 2013, les auteurs de cet article ont été conjointement sollicités par l'État pour donner un avis sur la méthode de compensation des atteintes aux zones humides proposées pour le projet d'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique.

Cet article fait état des réflexions consécutives à ce travail qui, au-delà du cas abordé, portent sur les méthodes à utiliser pour compenser les atteintes aux zones humides altérées, dégradées ou détruites par un aménagement.

Il présente tout d'abord le cadre juridique actuel de la compensation ; puis l'expérience internationale acquise principalement aux États-Unis, peu de cas similaires existant en France. Enfin, il propose des recommandations sur les modalités d'évaluation du besoin et de la réponse de compensation des atteintes aux zones humides, en insistant notamment sur l'utilité d'y intégrer le facteur temporel, le risque d'échec, l'écologie du paysage et la valeur patrimoniale de ces milieux.

En conclusion, l'attention est portée sur les questions que soulèvent la disponibilité et l'usage des terres de compensation, l'incertitude associée aux méthodes de génie écologique et la difficulté de prévoir les trajectoires de ces écosystèmes restaurés/recréés.

ZONE HUMIDE / AEROPORT / COMPENSATION

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL MIDI-PYRENEES ; CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA). 2014. **BILAN BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES METHODES DE DEFINITION DE L'EQUIVALENCE ECOLOGIQUE ET DES RATIOS DES MESURES COMPENSATOIRES.** 43 P.

*Guide méthodologique*

FRANCE / MIDI-PYRENEES

L'objectif de ce rapport est d'établir une synthèse opérationnelle des méthodes existantes pour appréhender l'« équivalence écologique » et définir des ratios lors d'une compensation.

Le présent rapport est constitué de deux parties principales : la première s'intéresse à cataloguer des méthodes de définition de la compensation à l'international, pour ensuite les comparer et tenter d'en dresser une typologie. Ensuite, une seconde partie détaille des méthodes originales ou novatrices mises en œuvre en France, et qui permettent d'ouvrir des perspectives.

ZONE HUMIDE / MILIEU NATUREL / BIODIVERSITE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

ETCHECOPAR ETCHART C. 2011. **LA GESTION DES ZONES HUMIDES DANS LES DOSSIERS LOI SUR L'EAU. ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES COMPENSATOIRES.** 30 P.

*Mémoire de stage*

FRANCE

Dans le contexte actuel, le nombre et la superficie de zones humides diminuent chaque jour car malgré les moyens de protection mis en place, les projets d'aménagement sur ces territoires sont nombreux. Des mesures compensatoires peuvent alors être prises afin de compenser les intérêts environnementaux perdus par la dégradation de ces milieux. Ce rapport de stage propose un état des lieux des mesures compensatoires pour les zones humides dans la procédure Loi sur l'eau. Il se partage en trois parties :

- une analyse comparative de différents dossiers Loi sur l'eau
- un bilan des retours d'expériences sur des dossiers Loi sur l'eau
- une première approche sur les systèmes de compensation développés en France et dans d'autres pays.

ZONE HUMIDE / MESURES COMPENSATOIRES / LOI EAU 2006 / ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Forum des marais atlantiques](#)

HUBERT SEVERINE ; REGNERY BAPTISTE. 2016. **LA DEMARCHE « EVITER, REDUIRE, COMPENSER » : OU EN EST-ON ? OU ALLONS-NOUS ?** 5 P.

*Article*

FRANCE

À la suite de la publication au mois d'août de la loi sur la biodiversité, l'association Fonciers en débats a organisé en octobre une table ronde pour examiner les difficultés de mise en œuvre du principe des compensations environnementales. Ce texte s'inscrit dans cette discussion.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE (IRSTEA). 2016. MIEUX COMPENSER LES IMPACTS SUR LES ZONES HUMIDES : MODELISATION DE DIFFERENTES APPROCHES DANS LA REGION DE GRENOBLE. IRSTEA. 6 P.

*Article*

RHONE-ALPES

Limiter autant que possible les impacts sur les milieux humides est une obligation pour tout projet d'aménagement devant faire l'objet d'une autorisation. En cas d'impacts résiduels négatifs significatifs, des mesures compensatoires permettant de rétablir la qualité environnementale de la zone impactée à un niveau au moins équivalent à son état initial doivent être menées sur d'autres zones dégradées. À travers l'exemple de la région de Grenoble, en pleine expansion urbaine, cet article propose d'analyser plusieurs méthodes innovantes de mise en œuvre de politiques de compensation écologique en utilisant une approche plus intégrée et adaptée aux besoins du territoire.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE (IRSTEA). 2013. SEQUENCE ERC & CONTINUITES ECOLOGIQUES. REFLEXIONS SUR LA PRISE EN COMPTE DES ATTEINTES PORTEES AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES DANS LA COMPENSATION DES PROJETS D'AMENAGEMENT. : NOTE D'ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE. 64 P.

*Etude*

FRANCE

Cette note d'analyse bibliographique a été réalisée dans le cadre de la mission d'Irstea pour le pôle « Appui scientifique et technique » du Centre de ressources Trame verte et bleue, piloté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). L'objectif de cette note est de disposer d'une synthèse analytique de la littérature scientifique sur les éléments de connaissances et les questions essentielles traitant de la prise en compte, dans la séquence ERC (et particulièrement dans l'étape de compensation), des atteintes portées aux continuités écologiques.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

JACOB, CELINE ; QUETIER, FABIEN ; ARONSON, JAMES ET AL. 2014. VERS UNE POLITIQUE FRANÇAISE DE COMPENSATION DES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITE PLUS EFFICACE : DEFIS ET PERSPECTIVES. 17 P.

*Publication*

FRANCE

La question de la compensation des impacts résiduels des projets d'aménagement sur la biodiversité suscite de nombreux débats : droit à détruire pour les uns, taxe non assumée pour les autres. Les recommandations sur la bonne application de la séquence Eviter – Réduire – Compenser publiées en 2012 et 2013 par le ministère français en charge de l'environnement affichent une forte ambition, et de solides bases théoriques, afin de respecter le principe de « no net loss » (pas de perte nette) de biodiversité. Toutefois, l'analyse des textes et la comparaison avec les expériences internationales, montrent que la forte demande de solutions de compensation couplée à l'absence d'exigences clairement formulées en termes de moyens techniques, juridiques et financiers à mettre en œuvre, et d'évaluation des performances, conduisent les acteurs des procédures d'autorisation à se satisfaire trop souvent de mesures peu performantes en termes écologiques (pertes nettes), et avec de faibles garanties de pérennité. En France, ce travail de conception de la compensation a été transféré vers les services instructeurs de l'État en région, voire aux aménageurs eux-mêmes, ce qui génère des solutions de compensation, conçues au cas par cas, très hétérogènes dans leurs définitions et leurs mises en œuvre. Si les défis institutionnels et scientifiques soulevés par la mise en œuvre de la compensation ne sont pas résolus, alors les craintes d'un échec du pari d'un aménagement plus durable seront avérées : la France se sera satisfaite de compensations « de papier ».

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

JACOB, CELINE ; PIOCH, SYLVAIN. 2014. PROTOCOLES EXPERIMENTAUX D'AIDE AUX SERVICES INSTRUCTEURS DANS L'ANALYSE DES DOSSIERS COMPENSATOIRES : ETUDE DE FAISABILITE POUR L'ELABORATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS D'AIDE AU CHOIX ET AU DIMENSIONNEMENT DE MESURES COMPENSATOIRES ET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE. 52 P.

*Etude*

FRANCE

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'atteinte des objectifs de bon état écologique fixés par la directive cadre sur l'eau (DCE) et la directive cadre stratégie pour la milieu marin (DCSMM) et de la réglementation française (Etude d'Impact, Loi sur la Responsabilité Environnementale, Loi sur l'Eau, Natura 2000) imposant la restauration des milieux et / ou la compensation des impacts. La première phase du projet, qui s'est déroulé de juin 2013 à janvier 2014, a consisté à recueillir les besoins et avis techniques émis par les services instructeurs, sur la base de leur expérience, pour améliorer et faciliter leurs réponses. Ceci, dans l'optique de développer, à terme, un outil d'aide à la décision pour la compensation écologique qui permettrait de simplifier la saisie de données ciblées (indicateurs biophysiques, écologiques ou / et de fonctionnalité) en intégrant les contraintes économiques et institutionnelles. Ce projet s'est intéressé essentiellement aux impacts autorisés dits ex-ante, et non aux dommages accidentels ex-post.

Dans le cadre de ce projet, une trentaine d'entretiens réalisée auprès des Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction Départementale des Territoires / et de la Mer (DDT/M), Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) et de l'Onema ont permis de mettre en évidence des pierres d'achoppement dans le respect de la doctrine ERC en termes de moyens mis à disposition pour l'instruction des dossiers, d'argumentaires scientifiques et des méthodologies proposés, en particulier concernant le dimensionnement des mesures compensatoires, d'approches à l'échelle des territoires, de retours d'expérience sur les mesures existantes. Face à ce constat, il s'agit d'engager une seconde phase de projet permettant d'apporter un appui aux services instructeurs et aux agents de l'Onema en termes de développement d'outils et de méthodes harmonisées, et ainsi de satisfaire les ambitions de « non perte nette » affichées dans la doctrine française « Eviter Réduire Compenser », s'appuyant sur les initiatives locales.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / ESPACE NATUREL / AMENAGEMENT DU MILIEU / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

JACQUELIN N. 2013. MESURES COMPENSATOIRES DES ATTEINTES AUX ZONES HUMIDES EN FRANCE : APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION DES FONCTIONS ÉCOLOGIQUES. 35 P.

*Mémoire de stage*  
FRANCE

Soumises à d'importantes pressions, les zones humides régressent en nombre et en superficie depuis de nombreuses années. Afin de contrer les impacts des projets d'aménagement sur ces milieux, de nouvelles réglementations ont vu le jour avec comme objectif de renforcer les règles régissant les études d'impact et surtout les obligations de compensation de pertes d'espèces et/ou d'écosystèmes. Les agents de l'Onema, sollicités pour donner un avis technique sur l'exécution de ces mesures sont confrontés au manque d'outils permettant d'évaluer leur pertinence dans le cas des zones humides. Pour pallier cette carence, il a paru intéressant de faire appel à des méthodes testées et appliquées à l'étranger. Le stage propose d'apporter un éclairage sur les possibilités de transposer les principes régissant ces méthodes au contexte métropolitain. Il s'agit d'identifier les informations à retenir à partir d'analyses de formulaires existants et utilisés pour le diagnostic de zones humides. L'étude des cohérences géo-climatiques a permis de repérer celles qui pourraient être adaptées au territoire français métropolitain selon ce critère, alors que les faiblesses des systèmes français d'offre d'informations ressortent de l'analyse de la disponibilité des données nécessaires à l'évaluation des fonctions des zones humides. La prise en compte des réalités des pratiques de terrain a mis en évidence les contraintes subies par les opérateurs et leurs besoins en outils. Ces éléments faciliteront la construction d'un outil adapté et opérationnel.

MESURES COMPENSATOIRES / ZONE HUMIDE / MÉTHODOLOGIE / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
[Consulter la base documentaire du Forum des marais atlantiques](#)

LEVREL, HAROLD ; COUVET DENIS. 2016. POINT DE VUE D'EXPERTS : LES ENJEUX LIÉS A LA COMPENSATION ÉCOLOGIQUE DANS LE «PROJET DE LOI BIODIVERSITÉ». 16 P.

*Étude*  
FRANCE

Ce texte, qui réunit les points de vue d'un écologue et d'un économiste, propose une évaluation des avantages et des dangers de l'adoption des mesures compensatoires en France. À partir d'exemples pris aux États-Unis les auteurs prônent également l'introduction d'outils de cadrage, de contrôle et de régulation des mesures compensatoires qui leur semblent nécessaires pour en faire un outil de politique publique acceptable car efficace dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / ÉTUDE DE MILIEU / ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT  
[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

LEVREL, HAROLD ; FRASCARIA-LACOSTE, NATHALIE ; HAY, JULIEN ET AL. AOUT 2015. RESTAURER LA NATURE POUR ATTENUER LES IMPACTS DU DÉVELOPPEMENT : ANALYSE DES MESURES COMPENSATOIRES POUR LA BIODIVERSITÉ. QUAE ÉDITIONS. 314 P.

*Ouvrage*  
FRANCE

Les mesures compensatoires sont devenues ces dernières années un outil de gestion majeure dans la conservation de la biodiversité. Elles sont de plus en plus utilisées dans les nouvelles réglementations environnementales. Ce concept de compensation environnementale soulève de nombreux enjeux qui intéressent autant l'écologue, le géographe, l'économiste que le juriste.

COMPENSATION / RESTAURATION DE SITE  
[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

LUCAS, M. 2014. LA COMPENSATION ECOLOGIQUE DES ZONES HUMIDES EN FRANCE : VERS UNE INTEGRATION DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES ? DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, N°219, 2014, P. 19-25

*Article*

FRANCE

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES / MESURE COMPENSATOIRE / ZONES HUMIDES

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

MARTIN LISE. 2012. LA GESTION DES ZONES HUMIDES DANS LES DOSSIERS LOI SUR L'EAU : AMELIORATION DES AVIS TECHNIQUES POUR UNE MEILLEURE MISE EN ŒUVRE DES MESURES COMPENSATOIRES ZONES HUMIDES. 39 P.

*Mémoire*

FRANCE

Ce stage s'intègre dans une dynamique d'amélioration des connaissances et des compétences en termes de compensation des zones humides. Celle-ci passe par une amélioration des avis techniques rendus par les agents de l'ONEMA. En effet, ils influencent la qualité des arrêtés d'autorisation et des récépissés de déclaration. Pour cela, l'un des objectifs est de fournir des outils aux agents de l'ONEMA, leur permettant d'harmoniser et de mieux argumenter leurs avis.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MECHIN, AGNES ; PIOCH, SYLVAIN. 2016. UNE METHODE EXPERIMENTALE POUR EVALUER RAPIDEMENT LA COMPENSATION EN ZONE HUMIDE : LA METHODE MERCIÉ : PRINCIPES ET APPLICATIONS. 85 P.

*Guide méthodologique*

FRANCE

Dans le cadre d'un projet financé par l'Onema (2013-2015), une méthode expérimentale d'évaluation de la compensation « zones humides », dite méthode MERCIÉ pour Méthode d'Evaluation Rapide de la Compensation des Impacts écologiques, a été développée au sein de l'unité de recherche du CEFÉ2 à Montpellier. Fondée sur une approche opérationnelle, ses objectifs sont :

- d'appuyer les différents acteurs de la séquence Eviter-Réduire-Compenser dans la conception et l'expertise des projets;
- de respecter les principes de proportionnalité, d'équivalence et d'additionnalité (ou plus-value) écologiques inscrits aux articles L. 122-3, R. 122-5 et R. 122-14 du Code de l'Environnement.

A la différence d'autres approches existantes, cette méthode évalue l'état de fonctionnement d'une zone humide dans sa globalité, et ne cible pas son analyse sur certaines espèces protégées ou sur certaines de ses fonctions.

Construite sur la base du dimensionnement des mesures compensatoires, la méthode MERCIÉ propose en réalité une approche très opérationnelle pour améliorer dans son ensemble le respect de la séquence Eviter, Réduire, Compenser.

ECOLOGIE/MILIEUX NATURELS / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE. 2012. **ETUDES & DOCUMENTS : LA COMPENSATION DES ATTEINTES A LA BIODIVERSITE A L'ETRANGER ETUDE DE PARANGONNAGE.** 136 P.  
*Etude*  
FRANCE

Les mesures compensatoires sont des actions écologiques, par exemple la restauration de zones humides ou de prairies, permettant de contrebalancer les pertes de biodiversité dues à des projets d'aménagement (autoroutes, parcs éoliens, lotissements, etc.), lorsque celles-ci subsistent malgré les efforts entrepris par l'aménageur pour les éviter et les réduire.

En France, la mise en œuvre des mesures compensatoires est jugée insuffisante notamment faute de méthodologie et de suivi. Pour accompagner le renforcement actuel du cadre réglementaire et méthodologique français sur la compensation, une consultation a été menée en 2011 auprès de 29 pays pour connaître leurs pratiques de compensation, identifier les obstacles et les solutions appliquées.

Les réponses fournies ont été croisées avec la bibliographie existante. Elles ont permis d'établir un panorama des cadres légaux et institutionnels, des modalités de compensation, des mécanismes de marché et des méthodes élaborées pour évaluer les pertes et les gains écologiques dans les pays étudiés.

Alors que le degré de maturité varie fortement selon les pays, des schémas communs ressortent en termes de méthodes d'évaluation, d'outils économiques, financiers et juridiques dont l'introduction ou l'adaptation au contexte français pourrait être étudiée.

MILIEU NATUREL / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT  
[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE ; JEANDEL CELINE. 2012. **COMPENSER LES ATTEINTES A LA BIODIVERSITE : L'EXPERIENCE AMERICAINE DES BANQUES DE ZONES HUMIDES.** MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. LE POINT SUR, N°134. 4 P.  
*Article*  
ETATS-UNIS

Pour compenser les impacts négatifs que son projet cause à la biodiversité, et qu'il n'a pu ni éviter ni réduire suffisamment, un aménageur peut recourir à une "banque de compensation". Il achète alors des crédits d'habitats ou d'espèces équivalents à ces impacts. Alors que la France expérimente depuis 2008 cet outil économique innovant, le Ministère du développement durable a analysé la longue expérience des banques de compensation aux États-Unis, où elles représentent 26% des mesures compensatoires réalisées, afin d'en tirer les enseignements. Les bilans sont mitigés en termes de résultats écologiques et de redistribution de services écosystémiques au niveau local. Les banques n'apportent les résultats attendus que si un cadre propice existe : règles d'échange, outils juridiques et financiers, transparence et contrôle. Ces conditions de succès, progressivement mises en place aux États-Unis, peuvent éclairer l'expérimentation de l'offre de compensation en France.

COMPENSATION / BIODIVERSITE  
[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE ; MORANDEAU D. ; VILAYSACK D. 2012. **COMPENSER LES ATTEINTES A LA BIODIVERSITE : EXPERIENCES INTERNATIONALES ET ENSEIGNEMENTS POUR LA FRANCE.** MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. LE POINT SUR, N°133, 4 P.

*Ouvrages et revues*

INTERNATIONAL / FRANCE

Une mesure compensatoire est une action écologique visant à restaurer ou recréer un milieu naturel en contrepartie d'un dommage à la biodiversité provoqué par un projet d'aménagement (autoroutes, parcs éoliens, lotissements, etc.). Pour se donner les outils d'une compensation plus efficace, le ministère du Développement durable a réalisé une étude qui a porté sur les pratiques de compensation de 29 pays.

MESURES COMPENSATOIRES / BIODIVERSITÉ / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / COMPARAISON INTERNATIONALE / RESTAURATION DE SITE

[Consulter la base documentaire du Forum des marais atlantiques](#)

MISSION ECONOMIE DE LA BIODIVERSITE. 2016. **LES CAHIERS DE BIODIV'2050 : COMPRENDRE LA COMPENSATION ECOLOGIQUE A TRAVERS LE MONDE : SOURCE D'INSPIRATION ?** 40 P.

*Guide technique*

FRANCE

En France, l'obligation du respect de la séquence « éviter, réduire, compenser » issue de la loi de 1976 a été tout récemment réaffirmée dans la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée le 8 août 2016. Cependant, tant dans sa mise en œuvre que dans les concepts scientifiques qui la sous-tendent, la compensation écologique pose encore de nombreuses questions. Comment dimensionner les mesures compensatoires ? Comment les mettre en œuvre, s'assurer de leur pérennité, les doter des mécanismes de suivi et de contrôle adéquats ?

Afin d'alimenter la réflexion visant à structurer les actions de compensation à l'échelle française, cette étude détaille les approches de la compensation écologique mises en œuvre à travers le monde, sur la base d'une analyse de la littérature scientifique et d'une consultation d'acteurs.

Elle se décline en trois grands axes. La première partie aborde l'émergence du concept de compensation écologique et fait état de son développement, aussi bien quantitatif que qualitatif, dans la deuxième moitié du XXème siècle. Puis, la seconde partie s'intéresse à la pluralité des mesures compensatoires mises en œuvre à l'échelle nationale dans un échantillon de onze pays, ainsi qu'aux difficultés rencontrées par les Etats quant à leur mise en œuvre. Enfin, la dernière partie croise les modalités de conception et de suivi des mesures compensatoires identifiées dans chacun des pays étudiés pour conclure sur une série de réflexions sur le cadre français.

GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / ETUDE DE MILIEU / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## MISSION ECONOMIE DE LA BIODIVERSITE. 2014. LES CAHIERS DE BIODIV'2050 - INITIATIVES LA COMPENSATION ECOLOGIQUE EN FRANCE : QUELLES ORIENTATIONS POUR LA RECHERCHE ? 24 P.

*Guide technique*

FRANCE

Mise en œuvre sous des formes variées dans de nombreux pays, la compensation écologique fait l'objet d'un intérêt croissant en France depuis le Grenelle de l'environnement et l'adoption en 2012 par le Ministère de l'écologie de la doctrine ERC (éviter, réduire, compenser les impacts des projets sur la biodiversité). Les modalités de son déploiement complet au plan national restent pourtant, pour une large part, à définir et à structurer. Comment dimensionner les mesures compensatoires ? Comment les mettre en œuvre, en assurer la pérennité, les doter des mécanismes de suivi et de contrôle adéquats ? Afin de travailler sur les questions de recherche liées à la compensation, tant dans sa mise en œuvre que dans les concepts scientifiques qui la sous-tendent, la Mission Économie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts a organisé une journée d'échanges le 18 juin 2014 à Paris. Rassemblant quarante participants – gestionnaires, collectivités, services de l'Etat, aménageurs, bureaux d'études, scientifiques et associations – cette plateforme de travail a dressé un état des lieux de la compensation écologique, à l'international puis dans le cadre français, entre options de gestion et questionnements scientifiques. Elle s'est poursuivie par des ateliers de débat et de propositions, en petits groupes, avec pour objectif l'élaboration de suggestions permettant d'orienter des études et recherches afin de faire évoluer et d'améliorer les pratiques de compensation en France. Le présent document constitue une synthèse des connaissances partagées, des interrogations et des pistes de recherche ouvertes à cette occasion.

GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / ETUDE DE MILIEU / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## POLE-RELAIS MARES, ZONES HUMIDES INTERIEURES ET VALLEES ALLUVIALES. 2018. ETUDE DE LA SEQUENCE "ERC" EN ZONES HUMIDES : ZOOM EN SEINE NORMANDIE. 58 P.

*Rapport d'étude final*

NORMANDIE / ILE-DE-FRANCE / CHAMPAGNE-ARDENNE / BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / FRANCHE-COMTE

L'objectif de cette action, menée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Sien-Normandie et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), est d'apporter des éléments méthodologiques et opérationnels aux acteurs de l'aménagement. Il s'agit d'analyser de quelle manière la séquence « ERC » est mise en place sur le bassin Seine-Normandie par les maîtres d'ouvrage afin de faire ressortir les difficultés rencontrées, les solutions mises en œuvre pour faciliter son application et de proposer des préconisations pour améliorer la mise en œuvre de la séquence « ERC » en zones humides sur le bassin Seine-Normandie.

Une enquête à destination des maîtres d'ouvrage de projets sur le bassin Seine-Normandie a donc été diffusée de décembre 2016 à février 2017. 35 maîtres d'ouvrage ont répondu à ce questionnaire. L'analyse de leurs réponses a donné lieu à la rédaction de ce rapport.

AMENAGEMENT DU MILIEU / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

QUINTY, F. 2015. DES OPPORTUNITES DE COMPENSER POUR LA PERTE DE MILIEUX HUMIDES. VECTEUR ENVIRONNEMENT, P. 18-20

*Article*

CANADA

Depuis plusieurs années, la gestion des milieux humides au Québec s'inscrit dans la tendance nord-américaine, notamment par l'application de l'approche d'atténuation qui comporte la séquence « éviter – minimiser – compenser » (MDDEP, 2012). Le Québec s'est doté de son propre cadre réglementaire en ce qui concerne l'application de ces éléments avec la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique.

MESURE COMPENSATOIRE / ZONES HUMIDES / TOURBIÈRES

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

REGNERY BAPTISTE. 2017. LA COMPENSATION ECOLOGIQUE : CONCEPTS ET LIMITES POUR CONSERVER LA BIODIVERSITE. MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE. 288 P.

*Ouvrage*

FRANCE

L'homme construit de nouvelles infrastructures (routes, bâtiments, espaces de loisirs, etc.) à une vitesse jamais vue auparavant. Or, si ces projets sont des vecteurs de développement économique et social, ils sont aussi une source importante de dégradation et de destruction d'espaces naturels. En cette période de crise écologique, il est urgent de chercher à réconcilier le développement avec la conservation de la biodiversité. La compensation est devenue un enjeu clé des politiques publiques de préservation de la biodiversité.

On compense de plus en plus les impacts d'aménagement par l'utilisation de l'ingénierie et de la restauration écologiques. Mais est-ce la solution? Quels sont les impacts réels des projets d'aménagement et des mesures compensatoires sur la biodiversité? Comment les mesurer? Quelles sont les connaissances scientifiques sur la faisabilité et la durabilité des mesures compensatoires? Comment faire de la compensation un outil efficace pour la préservation de la biodiversité?

L'objectif de cet ouvrage est d'apporter une réflexion scientifique et critique sur la compensation écologique. À partir des sciences écologiques, l'auteur analyse le mécanisme de compensation et apporte des éclairages pour mesurer, évaluer, restaurer, comparer, ou encore suivre la biodiversité. Ce faisant, il montre que les mesures compensatoires se heurtent à de nombreuses limites et s'avèrent un moyen d'action très insuffisant face au rythme actuel de l'artificialisation des sols. Il propose une voie vers l'objectif d'« absence de perte nette de biodiversité », fondée sur l'évitement des impacts et une utilisation éthique et solidaire des espaces naturels.

Ce livre fait le point sur les connaissances scientifiques et techniques d'un sujet au cœur des préoccupations de développement durable. Il s'adresse à un large public : aménageurs, décideurs, gestionnaires d'espaces naturels, étudiants en sciences de l'environnement, citoyens intéressés par les questions d'environnement.

ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / ECOLOGIE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

REGNERY BAPTISTE. 2013. LES MESURES COMPENSATOIRES POUR LA BIODIVERSITE  
CONCEPTION ET PERSPECTIVES D'APPLICATION. 244 P.

*Thèse*

FRANCE

Deux axes principaux ont constitué le cœur de ce travail. Le premier axe concerne l'étude des modalités de compensation pour les espèces protégées. Au début de la thèse, le manque de retours d'expériences est apparu comme un obstacle important à l'avancement des connaissances à l'interface entre recherche et besoins d'actions. Ceci était particulièrement le cas en France où aucune étude n'avait été menée à l'échelle nationale alors que les mesures compensatoires sont de plus en plus utilisées, principalement pour les espèces protégées. L'objectif de ce travail est d'apporter un éclairage sur les tendances actuelles de conception des mesures compensatoires et d'identifier les limites et besoins d'améliorations.

Le deuxième axe a consisté à rechercher une mesure de biodiversité qui pourrait aider à améliorer l'évaluation des pertes et gains écologiques dans la compensation. Ce travail visait à la fois à répondre à un besoin général d'indicateurs pour concevoir des compensations, mais également à répondre à un besoin local. En effet, un des objectifs de la thèse était d'apporter une réflexion complémentaire sur les choix d'indicateurs pour des compensations de défrichements suite à l'installation du projet ITER4 (Saint-Paul-lès-Durance, Bouches-du-Rhône).

Par ailleurs, ces deux axes de recherches ont également été complétés par d'autres réflexions relatives à la conception des mesures compensatoires.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / ESPACE NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

REGNERY BAPTISTE. 2013. MESURES COMPENSATOIRES POUR LA BIODIVERSITE :  
COMMENT AMELIORER LES DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX ET LA  
GOUVERNANCE ? INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR  
L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE (IRSTEA). 8 P.

*Article*

FRANCE

Les compensations d'impacts sur la biodiversité reposent sur une équivalence écologique entre les pertes dues aux projets d'aménagements et les gains attendus par les mesures compensatoires. À partir de l'analyse de quatre-vingt-cinq dossiers de dérogations à la destruction d'espèces protégées, les auteurs ont identifié plusieurs limites dans l'évaluation courante des mesures compensatoires. Sur la base de leurs observations, ils nous proposent des améliorations, tant au niveau scientifique qu'à celui des moyens de gouvernance.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU  
MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

SCEMAMA, PIERRE ; LEVREL, HAROLD. 2013. L'EMERGENCE DU MARCHE DE LA COMPENSATION DES ZONES HUMIDES AUX ETATS-UNIS : IMPACTS SUR LES MODES D'ORGANISATION ET LES CARACTERISTIQUES DES TRANSACTIONS. DALLOZ. 33 P.

*Publication*

FRANCE / ETATS-UNIS

Les transactions liées à la compensation des impacts impliquent un investissement important dans du capital naturel – l'écosystème aquatique – de manière à produire un gain environnemental équivalent en qualité et en quantité aux pertes liées au dommage. L'application de la théorie néo-institutionnelle à l'étude de ces transactions permet de montrer que ces transactions ont des caractéristiques originales qui nécessitent des modes d'organisation de formes hybrides. La volonté d'inscrire la compensation dans un système marchand implique un alignement des caractéristiques des transactions avec un risque de diminution de la spécificité du capital naturel. Par conséquent il est nécessaire de maintenir un système de régulation fort pour garantir la qualité de la compensation.

ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) - COMITE FRANÇAIS. 2011. LA COMPENSATION ECOLOGIQUE : ETAT DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS. 44 P.

*Etude*

FRANCE

Cette étude porte sur les mesures compensatoires répondant à des impacts de projets d'infrastructures ou d'aménagements industriels. Les compensations effectuées dans le cadre d'une politique agricole par exemple, ne sont donc pas développées dans cet ouvrage.

Cette étude se focalise principalement sur la compensation planifiée au préalable de l'exploitation, et ne traite pas des compensations mises en place après la survenue d'accidents.

ECOLOGIE / MILIEUX NATURELS / ENVIRONNEMENT / GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## Stratégies et perspectives

AGENCE REGIONALE POUR LA NATURE ET LA BIODIVERSITE EN ÎLE-DE-FRANCE ; FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT. 2012. RESTAURATION ECOLOGIQUE : QUAND CONSERVER NE SUFFIT PLUS. 46 P.

*Actes de colloque*  
FRANCE

Ce colloque a été l'occasion d'aborder quelques-unes des pistes de réflexions permettant de concilier économie et préservation de la biodiversité et des services qui en sont issus. Ces journées ont permis de débattre autour des questions suivantes :

- pourquoi restaurer la nature ? En sommes-nous capables ?
- la gouvernance : quel rôle pour les acteurs publics ?
- comment restaure-t-on ? Cas pratiques et exemples ;
- quels indicateurs pour mesurer et évaluer le succès d'une opération de restauration ?

BIODIVERSITÉ / RESTAURATION DE SITE / COMPENSATION / ZONE HUMIDE / GOUVERNANCE / ÉTUDE DE CAS / MESURES COMPENSATOIRES

[Consulter la base documentaire du Forum des marais atlantiques](#)

ASSOCIATION GAIE ; NATUREPARIF. 2013. MIEUX COMPRENDRE LA COMPENSATION ECOLOGIQUE : OBJECTIFS ET METHODES : ACTES DU COLLOQUE GAIE – NATUREPARIF - JEUDI 12 DECEMBRE 2013 – PARIS. 42 P.

*Actes de rencontre*  
FRANCE

L'association Gaié (Groupe d'application de l'ingénierie des écosystèmes) est née en 2012. Elle regroupe des acteurs de l'ingénierie écologique venus de tous horizons et assume sa propre philosophie en la matière. Pour favoriser la maturation de l'ingénierie écologique en France, elle organise de multiples échanges entre ses membres et au-delà, à travers son site Internet et par le biais de rencontres de tous types. Elle assure également une veille réglementaire. Natureparif s'est associé à l'association Gaié, qui a organisé ce colloque. Il examinera les nombreuses questions posées par la compensation écologique, qui ne doit intervenir qu'après les phases d'évitement et de réduction des impacts. Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, Natureparif est organisé depuis 2008 autour des trois pôles : Observatoire, Communication et Pédagogie, le Forum des acteurs – ce dernier vise à favoriser l'adoption des bonnes pratiques par les acteurs franciliens.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

BOISSEAUX, THIERRY ; STEFANINI-MEYRIGNAC, ODILE. 2017. MESURES DE COMPENSATION ET INTERVENTION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS. CGEDD. 58 P.

*Rapport*  
FRANCE

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a précisé les règles s'attachant à la mise en place de la compensation écologique comme option ultime de la séquence « Éviter, réduire, compenser ». Elle consacre le recours à un mécanisme de marché, en le régulant, comme un des moyens permettant d'atteindre l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité. Les conservatoires d'espaces naturels gèrent un ensemble significatif d'espaces naturels et ils participent à la préservation voire à l'amélioration de l'état de conservation du patrimoine naturel français. Ils se sont bâtis une identité et ont acquis une expérience qui leur permet de jouer un rôle précieux dans la compensation. Leur implication est déjà une réalité mais elle soulève un ensemble de questions. Elles concernent leur éthique d'intervention, l'évolution de leur cœur de métier et de leur modèle économique. Sécuriser le foncier qu'ils détiennent et assurer la pérennité d'actions nécessaires à la gestion de la compensation constituent deux points sensibles. Une des solutions sur laquelle travaille le réseau des conservatoires consiste à créer une fondation reconnue d'utilité publique qui aurait vocation à accueillir les terrains détenus par les conservatoires et ceux qu'ils seront amenés à acquérir dans le futur. Cette solution pourrait permettre une mutualisation de compétences pointues qui font défaut aux différents conservatoires. Les rapporteurs considèrent de fait que si la compensation peut offrir de nouvelles opportunités pour de futurs « opérateurs », la complexité, le coût et les risques inhérents à sa mise en œuvre devraient les inciter à la création d'alliances permettant de réunir les compétences et l'assise financière indispensables à sa sécurisation.

COMPENSATION / MESURES COMPENSATOIRES / CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS  
[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CELLULE D'ANIMATION SUR LES MILIEUX AQUATIQUES ; FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES ; CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE. 2017. ÉCHANGES SUR LE CADRE GENERAL ET L'APPLICATION DE LA SEQUENCE ERC SUR LES ZONES HUMIDES EN FINISTERE - PRESENTATION ET INITIATION A LA METHODE NATIONALE D'EVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES. 8 P.

*Rapport*  
FINISTERE

Ces journées étaient proposées par la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques (CAMA) du Conseil départemental du Finistère en partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques, avec la participation de Catherine Descamps de la DREAL de Bretagne, Serge Le Dafniet du pôle police de l'eau de la DDTM du Finistère, Guillaume Gayet, Hélène Anquetil et Mikael Le Bihan de l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

Ces temps d'échanges et de formation ont été mis en place suite à diverses questions remontées à la CAMA sur l'application de la séquence éviter-réduire-compenser les impacts sur les zones humides et sur le cadre d'utilisation et le contenu de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides.

Les éléments ci-dessous reprennent les échanges et sont précisés par des apports post atelier de la CAMA, DREAL, DDTM et AFB.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ; NATHALIE BASSIRE ; FREDERIQUE TUFFNELL. 2018. RAPPORT D'INFORMATION SUR LA MISE EN APPLICATION DE LA LOI N°2016-1087 DU 8 AOUT 2016 POUR LA RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE, DE LA NATURE ET DES PAYSAGES. 251 P.

*Rapport*

FRANCE

Le présent rapport dessine un état des lieux des principales mesures de la loi et de leur application concrète à ce jour : réparation du préjudice écologique dans le code civil, principe de non-régression, création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) ou encore ratification du protocole de Nagoya. Les rapporteurs soulignent à cet effet l'effort réalisé par les services du ministère chargé de l'environnement pour faire paraître la plupart des décrets rapidement. Le rapport formule également des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la loi et progresser concrètement dans la préservation et la protection de la biodiversité.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DE LA NATURE / AMENAGEMENT DU MILIEU / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

COMMISSION D'ENQUETE SENATORIALE ; RONAN DANTEC. 2017. RAPPORT SUR LA REALITE DES MESURES DE COMPENSATION DES ATTEINTES A LA BIODIVERSITE ENGAGEES SUR DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES, INTEGRANT LES MESURES D'ANTICIPATION, LES ETUDES PREALABLES, LES CONDITIONS DE REALISATION ET LEUR SUIVI. 226 P.

*Rapport*

FRANCE

La commission d'enquête a cherché à déterminer les difficultés de mise en œuvre de l'ensemble des étapes de la séquence éviter-réduire-compenser, et formule 35 propositions dessinant une « séquence idéale », fondée sur trois conditions essentielles : mieux anticiper et appliquer plus systématiquement l'évitement et la réduction, assurer un consensus scientifique et entre les parties et mettre en œuvre la compensation de manière plus souple et plus efficace. Pour mener ses travaux, la commission d'enquête s'est appuyée sur trois exemples de grands projets, chacun à un stade différent de mise en œuvre des mesures compensatoires nécessitées par la construction de l'infrastructure - l'autoroute A65, le projet de LGV Tours-Bordeaux et le projet d'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes - ainsi que sur l'expérimentation de compensation par l'offre, menée dans la réserve d'actifs naturels de Cossure. Elle a entendu 135 personnalités et a effectué 4 déplacements en France. Elle a également recueilli les contributions des citoyens sur l'espace participatif qu'elle a mis en ligne du 26 janvier au 27 février 2017

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / PAYSAGES ET SITES

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



DERVENN. 2014. ENGAGEMENT RELATIF A L'OFFRE DE COMPENSATION "SOUS-BASSIN VERSANT DE L'AFF » 2014-2022. 35 P.

*Plan d'action*  
BRETAGNE

DERVENN CONSEILS INGENIERIE, ci-après désigné « DERVERN » ou « l'opérateur », vu la doctrine nationale adoptée en mars 2012 sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels, s'engage à mener l'expérimentation décrite ci-après, dans le cadre d'une démarche expérimentale, visant à évaluer la pertinence et la faisabilité de la mise en place d'une offre de compensation dans le cadre du droit existant.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL LANGUEDOC-ROUSSILLON. 2013. GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL "EVITER, REDUIRE, COMPENSER LES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITE" - SYNTHESE DES TRAVAUX. 21 P.

*Rapport*  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le groupe de travail s'inscrit dans la continuité de la journée régionale organisée le 15 mars 2012 avec l'ensemble des acteurs concernés. Il vise à approfondir les échanges techniques pour clarifier les attentes des différents acteurs, faire un état des lieux des pratiques et des problématiques, proposer des améliorations et des modalités de travail en commun.

ACTEUR DE L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DREAL OCCITANIE ; BIOTOPE. 2016. VERS UNE HARMONISATION DES PRATIQUES D'EVITEMENT, DE REDUCTION ET DE COMPENSATION DES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITE : MISE EN APPLICATION DANS LES DEPARTEMENTS DE L'AUDE, DU GARD, DE L'HERAULT, DE LA LOZERE ET DES PYRENEES ORIENTALES DANS LA REGION OCCITANIE. 130 P.

*Rapport d'étude final*  
OCCITANIE

La présente étude vise à contribuer à une harmonisation des démarches d'évitement, de réduction et de compensation environnementales conduites sur le territoire régional, afin de fournir des éléments pour les décisions publiques en matière d'aménagement du territoire et de sécuriser la réalisation des projets. Il ne s'agit pas pour autant de proposer une méthode « standardisée » applicable à l'identique sur toute la région, qui conduirait à ne pas prendre en compte la diversité des territoires, des acteurs et des situations. D'une part cette diversité est un atout et d'autre part l'environnement est un sujet complexe qui ne peut se traiter par une approche quantifiée uniforme, chaque cas nécessitant une attention particulière. L'étude vise à proposer des repères et un cadre commun pour renforcer la rigueur méthodologique et réduire ce qui pourrait conduire à des interprétations arbitraires ou des inégalités de traitement.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU MILIEU

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

GALLET, S ; JAUNATRE, R ; REGNERY, B ; *ET AL.* 2017. L'ÉCOLOGIE DE LA RESTAURATION EN FRANCE. DYNAMIQUE ACTUELLE ET RÔLE D'UN RESEAU MULTI-ACTEURS, REVER. MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (PARIS). NATURAE, 10/05/17, 11 P.

*Article*

FRANCE

Depuis quelques décennies, les opérations de restauration écologique et l'écologie de la restauration sont en plein essor. Cette tendance s'explique notamment par l'introduction dans les réglementations et les politiques publiques d'obligations de réparation, de restauration ou de reconquête de la biodiversité. Par ailleurs, la redécouverte de la séquence « Éviter, Réduire et Compenser » (ERC) inscrite dans la loi de 1976 et confortée par celle de 2016, les directives européennes « Habitats » ou « Cadre sur l'Eau » et différentes politiques (nationales ou locales) ou programmes incitatifs mis en place notamment dans les années 1990 et 2000 ont conduit à la généralisation de ces pratiques et au développement de la recherche en écologie de la restauration. Les opérations de restauration ou de réhabilitation sont néanmoins également confrontées à des cadres administratifs, socio-économiques ou techniques qui peuvent parfois constituer de réels freins. Ainsi les travaux de génie écologique parfois importants impliquent d'envisager leurs impacts potentiellement négatifs pour la biodiversité via des procédures plus ou moins lourdes. La prise en compte des usages (fréquentation, pêche, etc.) et des perceptions locales est également un facteur important pour la réussite de la restauration.

Sur le modèle des réseaux internationaux (ex. International Society for Ecological Restoration – SERi), le Réseau d'Échanges et de Valorisation en Écologie de la Restauration (REVER) vise à accompagner et favoriser le développement des activités de restauration en facilitant les liens entre acteurs scientifiques, techniques et gestionnaires ainsi que les échanges de savoirs et expériences. Parmi ces actions, l'organisation des « Colloques ou journées-atelier REVER » est un élément fort pour tous les acteurs francophones qui œuvrent dans le domaine de la restauration écologique. La diversité des communications, de même que celle des participants, illustre la diversité des acteurs de la restauration écologique et de l'écologie de la restauration en France.

ÉCOLOGIE DE LA RESTAURATION / MESURE COMPENSATOIRE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

GRAND PORT MARITIME DU HAVRE. 2014. PROJET STRATEGIQUE 2014-2019 - RAPPORT ENVIRONNEMENTAL DES VOILETS 4 (LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE) ET 5 (LES DESSERTES TERRESTRES ET LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERMODALITE) : RESUME NON TECHNIQUE. 34 P.

*Dossier*

HAUTE-NORMANDIE

Pour assurer et structurer les actions liées à leurs missions, les Grands Ports Maritimes établissent des Projets Stratégiques. La politique d'aménagement et de développement durable (volet 4) ainsi que les dessertes portuaires et le développement de l'intermodalité (volet 5) doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Ce document constitue le résumé non technique de l'évaluation environnementale des volets 4 et 5 du Projet Stratégique 2014-2019 du Grand Port Maritime du Havre (GPMH).

DEVELOPPEMENT DURABLE / POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DE SITE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MAXIME VENDE ; CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EURE. 2016. ETUDE SOCIOLOGIQUE DES STRATEGIES D'INTERVENTIONS SUR LES ZONES HUMIDES A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT DE L'EURE. 57 P.

*Rapport d'étude*  
EURE

Le cadre de ce stage a consisté à travailler sur le jeu d'acteurs pour comprendre les interventions sur les zones humides :

- en identifiant l'ensemble des acteurs publics intervenant sur la thématique zones humides,
- en analysant les politiques actuelles et les actions menées par ces structures,
- en analysant les compétences techniques, réglementaires, financières de ces structures qui pourront apporter des outils opérationnels au plan départemental.

CARTOGRAPHIE D'HABITAT / MILIEU NATUREL / ACTEUR DE L'ENVIRONNEMENT / PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. 2015. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL « AMELIORER LA SEQUENCE ÉVITER - REDUIRE - COMPENSER ». 65 P.

*Rapport final*  
FRANCE

Le groupe a pour mandat d'améliorer et simplifier la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC), à droit constant, pour tous les champs de l'environnement.

Trois réunions se sont tenues à cet effet (7 et 25 novembre et 17 décembre 2014) avec une cinquantaine de participants très assidus et représentatifs des parties prenantes (sauf les collectivités territoriales).

Une relative convergence de vue sur les priorités d'actions a pu émerger suite à la production de contributions riches, argumentées et illustrées par des cas concrets, dans le cadre d'une écoute mutuelle et d'un véritable dialogue entre les différents acteurs. Le groupe souhaitant déboucher, dans les délais, sur des pistes concrètes, a exprimé 6 propositions réalisables à court terme et identifié des pistes d'approfondissement à moyen terme.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MISSION ECONOMIE DE LA BIODIVERSITE. 2014. BIODIV'2050 - NUMERO 3 - MAI 2014. 20 P.

*Magazine*  
FRANCE

L'objectif de ce numéro 3 de BIODIV'2050 est de contribuer à la connaissance et à la réflexion sur le dispositif de compensation écologique qui se bâtit aussi bien au niveau international qu'en Europe (directives « Oiseaux » 1979 et « Habitats » 1992) et qu'en France (lois Grenelle I et II, doctrine « ERC » du Ministère de l'Ecologie, loi Biodiversité en cours d'examen en 2014).

Quatre enjeux principaux font l'objet de débats, de réflexions et d'ajustements dans les choix et les pratiques des différents acteurs : l'équivalence écologique, les risques et opportunités liés à la compensation écologique, le dimensionnement des mesures compensatoires et notamment l'enjeu de la temporalité, dont l'importance décisive s'impose progressivement, enfin, les questions de gouvernance et de réglementation.

Ces quatre enjeux, y compris dans leur dimension internationale, structurent ce numéro. Conformément à ce qui fait la ligne et l'originalité de la Mission Economie de la Biodiversité, le lien « Economie – Biodiversité » en constitue la colonne vertébrale.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE. 2014. NOTE POUR UNE STRATEGIE PARTENARIALE DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOGIQUE EVITER-REDUIRE-COMPENSER SUR LE TERRITOIRE DU PARC. 27 P.

*Note d'information*

BASSE-NORMANDIE / HAUTE-NORMANDIE

Le Parc est parti pour définir, dans sa charte 2013-2025, un objectif opérationnel dédié (objectif 1.1.3.) visant la définition d'une stratégie locale, collective et anticipatrice, pour la mise en œuvre de la logique ERC sur son territoire. Cette stratégie s'appuie sur la constitution et l'animation d'un groupement d'acteurs et sur un partenariat renforcé avec les services de l'Etat (DREAL et DDTM) pour assurer le suivi des projets soumis à évitement/réduction/compensation des impacts.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / AMENAGEMENT DU MILIEU / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

PUJOL C. 2015. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE A LA DEMARCHE EVITER-REDUIRE-COMPENSER LES ZONES HUMIDES SUR LE DEPARTEMENT DU FINISTERE. ETUDE D'OPPORTUNITE ET PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT. UNIVERSITE DE LIMOGES. 47 P.

*Mémoire de stage*

BRETAGNE / FINISTÈRE

Les zones humides jouent un rôle primordial dans la gestion et le maintien de la qualité de l'eau. La consommation d'espace, dû à l'aménagement du territoire, impacte de façon non négligeable ces zones et rend ainsi l'objectif de la directive cadre sur l'eau d'atteindre le bon état des différents milieux d'ici à 2015, difficile à atteindre. Bien qu'inscrite dans la réglementation française depuis 1976, la démarche consistant à éviter, réduire et compenser (ERC) les impacts portés à l'environnement, tarde encore à s'appliquer convenablement. Se rendant compte des nombreuses questions que soulève cette démarche, aussi bien pour les maîtres d'ouvrage que pour les services de l'Etat, la CAMA, en tant que référente technique sur les zones humides, a étudié l'opportunité de mettre en place un accompagnement technique et réglementaire à la démarche ERC concernant les zones humides en Finistère. Différents scénarios ont été étudiés, répondant de façon plus ou moins évolués aux besoins des acteurs du Finistère.

ZONE HUMIDE / RÉGLEMENTATION / COMPENSATION / MESURES COMPENSATOIRES / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Forum des marais atlantiques](#)

SECRETARIAT DU PROGRAMME REGIONAL OCEANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT (SPREP). 2016. **RENFORCEMENT DES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ; DIRECTIVES POUR LES ETATS ET TERRITOIRES INSULAIRES OCEANIENS.** SPREP. 72 P.

*Guide ou manuel*

Océanie / Pacifique

Depuis le début des années 1990, le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) cherche à promouvoir l'emploi des processus de planification et d'évaluation de l'environnement parmi ses États et Territoires membres. La démarche du PROE pour la planification et l'évaluation de l'environnement s'est inscrite dans le cadre d'un programme mondial pour l'amélioration de la gestion environnementale et le soutien pour le développement durable. Le travail du PROE est guidé par des accords multilatéraux régionaux et internationaux sur l'environnement (AME), les besoins de ses membres, les conseils de ses collaborateurs, bailleurs de fonds et partenaires dans la région, ainsi que par l'économie verte, l'adaptation au changement climatique et les considérations liées à la gestion des risques de catastrophe, ces deux derniers éléments figurant parmi les plus importants des enjeux du développement durable dans la région du Pacifique. La promotion de l'évaluation environnementale reste une priorité importante pour le PROE et le Plan stratégique 2011–2015 du Programme régional océanien de l'environnement (Plan stratégique) prévoit parmi ses objectifs l'élaboration de modèles océaniques pour évaluer l'environnement. De récentes enquêtes et ateliers de formation impliquant des États membres du PROE ont également révélé le besoin en renforcement des capacités en matière d'évaluation de l'environnement, en particulier dans le domaine des études d'impact environnemental (ÉIE). La présente publication, Renforcement des études d'impact environnemental : Directives pour les États et Territoires insulaires océaniques (Directives ÉIE) a été réalisée pour respecter les objectifs du Plan stratégique, pour répondre aux besoins en renforcement des capacités d'ÉIE, ainsi que pour compléter et mettre à jour les publications antérieures sur l'évaluation de l'environnement élaborées par ou pour le PROE.

ETUDE D'IMPACT / ENVIRONNEMENT / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / METHODOLOGIE / DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais zones humides tropicales](#)

UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE ; NATUREPARIF. 2016. **LA SEQUENCE ÉVITER - REDUIRE - COMPENSER EN ILE-DE-FRANCE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES.** 28 P.

*Rapport*

ILE-DE-FRANCE

L'application réelle de la séquence Éviter, Réduire, Compenser (ERC) étant récente, ce mémoire visera à dresser un bilan de l'efficacité des politiques d'évitement, de réduction et de compensation en Île-de-France (IDF) pour préserver la biodiversité, en explorant notamment les questions suivantes: quelles sont les stratégies pour l'évitement, la réduction et la compensation ? Quels rôles ont les acteurs qui les mettent en œuvre ? Quels sont les freins et comment les surmonter? Cet angle d'approche répond à une demande de Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en IDF, qui nous a également chargés de rencontrer les acteurs en charge de l'application de la séquence ERC dans cette région et d'étudier les documents instruisant les dossiers.

L'IDF est un cas d'étude particulier car la région pose de nombreux défis pour la bonne application de la séquence ERC, d'une part du fait de son territoire très saturé, laissant peu de place pour relocaliser des projets ou trouver des lieux de compensation, et d'autre part car les projets d'aménagement y sont nombreux, notamment dans le cadre du Grand Paris, qui fait l'objet d'une loi de 2010 spécifique à la région.

DEVELOPPEMENT DURABLE / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DU MILIEU

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

# APPLICATION



## Typologie des mesures E-R-C-A

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA). 2015. **CONCEPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PROVISOIRES EN PHASE CHANTIER - RETOUR D'EXPERIENCES.** 20 P.

*Note d'information*  
FRANCE

L'objectif de cette note d'information est de présenter un bilan des ouvrages d'assainissement provisoires rencontrés sur les chantiers d'infrastructures linéaires. Dans un premier temps, la note fait le point sur la réglementation et sur l'efficacité "qualitative" de ces différents ouvrages accompagnés de prescriptions de conception. Par la suite, elle sera complétée par un retour d'expériences sur l'efficacité "quantitative" des différents types d'ouvrages.

AMENAGEMENT DU MILIEU / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / AMENAGEMENT DE SITE / PROTECTION DES SITES / LUTTE CONTRE LA POLLUTION

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DE BILLY, VERONIQUE ; DANIEL MC DONALD ; NICOLAS GEORGES. 2018. **PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES EN PHASE CHANTIER : ANTICIPATION DES RISQUES - GESTION DES SEDIMENTS ET AUTRES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION CHIMIQUE DES EAUX.** 152 P.

*Guide technique*  
FRANCE

Du défrichage préalable aux premiers terrassements ou à la remise en état du site, la phase de chantier liée à la réalisation d'un projet présente des risques importants de dégradation voire de destruction des milieux naturels. Parmi ces derniers, les zones humides ou les cours d'eau sont particulièrement susceptibles d'être impactés, notamment par des flux de polluants produits au cours des opérations (sédiments, bétons, hydrocarbures...).

Or, des solutions existent et depuis deux ans, l'AFB, le Cerema, le MTES, les bureaux d'études Biotope et Grena Consultant, et de très nombreux acteurs des travaux publics ont engagé une réflexion sur « comment éviter et réduire l'impact des chantiers sur les milieux aquatiques et humides ? ».

Il en résulte un premier guide technique qui capitalise les très nombreux retours d'expériences désormais disponibles en matière « d'anticipation des risques » et de « gestion des sédiments issus de sols décapés » notamment. Résolument opérationnel, ce guide présente les critères de choix des bonnes pratiques environnementales selon une approche multi-barrières et décrit les dispositifs disponibles, leurs champs d'application potentiels, les spécifications techniques et les méthodes de dimensionnement associées. Il précise enfin leurs modalités d'entretien ou points de vigilance spécifiques, leurs avantages et leurs limites.

Adressé à tous les acteurs intervenant sur un chantier (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises du TP, syndicats de rivière, services instructeurs de l'État, établissements publics en charge des contrôles, etc.), il aborde successivement les 3 grandes thématiques suivantes :

- anticipation des risques des chantiers sur les milieux aquatiques (plan de respect de l'environnement, schéma d'installation environnementale et phasage du chantier, approche multi-barrières) ;
- lutte contre l'érosion des sols décapés, de gestion des écoulements superficiels et de traitement des sédiments ;
- gestion des hydrocarbures, bétons et autres sources potentielles de pollutions physico-chimiques.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / POLLUTION ACCIDENTELLE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE D'ÎLE-DE-FRANCE - DRIEE. 2015. CATALOGUE DE MESURES ERC (NON EXHAUSTIF). 3 P.

*Catalogue*

FRANCE ; ILE-DE-FRANCE

Ce catalogue liste des mesures relatives à chaque étape de la séquence éviter-réduire-compenser et apporte des précisions sur leur mise en œuvre.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) LANGUEDOC-ROUSSILLON. 2018. EVITER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT AU SENS DE LA SEQUENCE ERC - EVITER - REDUIRE - COMPENSER. 32 P.

*Guide technique*

FRANCE

Pour vous aider à mieux comprendre et maîtriser les enjeux de « l'évitement » dans la séquence ERC, lisez ce guide ! Son but est de donner de la consistance à cette notion en faisant un état des lieux de ce qu'elle recouvre en théorie et en pratique.

MILIEU NATUREL / AMENAGEMENT DU MILIEU / CONSERVATION DE LA NATURE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE ; MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE – DIRECTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE. 2017. SITES NATURELS DE COMPENSATION, UN OUTIL PROMETTEUR AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE. 4 P.

*Document d'information*

FRANCE

Les sites naturels de compensation sont un nouvel outil pour la mise en œuvre de la dernière étape de la séquence éviter, réduire, compenser (ERC). Introduits par la loi « Biodiversité » de 2016, ils visent à améliorer la mise en œuvre et l'effectivité de la compensation écologique par les acteurs de la séquence. Fondés sur une expérimentation en cours depuis 10 ans, ils permettent l'anticipation et la mutualisation des mesures de compensation. Ils constituent ainsi un nouvel enjeu pour les territoires en matière de planification. Leur appropriation et leur déploiement par les acteurs sont primordiaux pour atteindre l'ambition visée : l'absence de perte nette de biodiversité.

DEVELOPPEMENT DURABLE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE. 2017. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE. LA PHASE D'EVITEMENT DE LA SEQUENCE ERC : ACTES DU SEMINAIRE DU 19 AVRIL 2017. 74 P.

*Actes de colloque*

FRANCE

Au sein de la séquence éviter, réduire, compenser, la phase d'évitement est souvent peu valorisée. Il s'agit pourtant d'une étape déterminante pour concevoir un projet de moindre impact environnemental, plus acceptable par la société civile et à un coût économiquement supportable pour le maître d'ouvrage.

Le séminaire sur la phase d'évitement de la séquence éviter, réduire, compenser a été l'occasion d'échanger à partir, notamment, de retours d'expériences de professionnels sur la mise en œuvre et la valorisation de la phase d'évitement. Il s'est déroulé autour de quatre tables rondes : l'évitement aujourd'hui ; les outils à disposition de l'évitement ; exemples de mesures d'évitement à l'échelle des plans et programmes et leur articulation avec les projets ; exemples de mesures d'évitement à l'échelle des projets.

COMPENSATION / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

MISSION ECONOMIE DE LA BIODIVERSITE. 2016. LES CAHIERS DE BIODIV'2050 : INVENTER : COMMENT LOCALISER LES SITES A HAUT POTENTIEL ECOLOGIQUE ET ORIENTER LA RECHERCHE DE SITES COMPENSATOIRES ? 76 P.

*Guide technique*

FRANCE

Anticiper la sélection des sites qui accueilleront les mesures compensatoires sur un territoire est un gage de succès pour leur mise en œuvre. La méthodologie proposée ici, fruit d'une étude conjointe entre la Mission Economie de la Biodiversité et la LPO PACA, décrit les étapes et les données nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic territorial des sites potentiels. Cette méthodologie a vocation, désormais, à être mise en œuvre et testée. L'un des points clés de ce que nous proposons est l'adaptabilité de la méthode aux acteurs et aux territoires, tout en permettant d'atteindre les objectifs initiaux.

Au-delà des connaissances et données écologiques, la concertation, la communication et le partage autour des résultats sont des éléments essentiels de cette méthode. En effet, ce diagnostic ne se veut pas une étude théorique mais bien l'élaboration d'un diagnostic partagé, dont les résultats semblent pertinents aux acteurs du territoire.

GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / ETUDE DE MILIEU / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)



POLE-RELAIS TOURBIERES ; POLE RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES. 2011. TRAVAUX EN ZONES HUMIDES : VADE-MECUM DES BONNES PRATIQUES. 75 P.

*Fiche expériences*  
FRANCE

Le récent développement des actions de restauration, d'entretien ou de gestion des milieux naturels a ouvert de nouveaux types de marchés pour des entreprises jusqu'alors peu habituées à réaliser ce type d'interventions. Parallèlement, les gestionnaires d'espaces naturels remarquables désirant mettre en œuvre des modes de gestion interventionnistes ont exprimé le besoin d'avoir recours à des entreprises spécialisées. Cette problématique revêt un caractère particulier pour les zones humides du fait des caractéristiques spécifiques de ces milieux naturels (faible portance du sol par exemple) et des contraintes qu'elles engendrent dans le cadre de travaux.

Face à ces constats, les pôles-relais zones humides (lagunes et tourbières) ont été sollicités afin d'éditer un guide de bonnes pratiques à adopter lors de travaux, destiné à la fois aux maîtres d'ouvrages et aux maîtres d'œuvre qui mènent des chantiers dans ou à proximité de ces espaces naturels fragiles et en constante régression.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / PROTECTION DE LA FLORE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## Retours d'expérience

BARIL, D ; VALADOU, B. 2016. MISSION D'APPUI TECHNIQUE A LA DEAL DE MAYOTTE SUR LE PROJET DE BARRAGE DE L'OUROVENI ; RAPPORT DE LA MISSION DU 23 AU 27 NOVEMBRE 2015. ONEMA. 22 P.

*Diaporama*  
MAYOTTE / OUROVENI

Ce diaporama présente la mission d'appui technique des agents de l'ONEMA à la DEAL de Mayotte concernant un projet de barrage sur l'Ouroveni, à Mayotte. Après une première partie sur les intérêts et les processus écologiques de la zone humide, l'un des derniers secteurs de l'île au fonctionnement naturel, l'étude aborde les faisabilités techniques de l'ouvrage et les éléments à prendre en compte concernant les écosystèmes associés. Le diaporama permet également de présenter les considérations en termes de mesures compensatoires et d'études d'impacts, inscrites dans une séquence « Eviter, réduire, compenser ».

GESTION DES RESSOURCES EN EAU / RESSOURCE EN EAU / ETUDE D'IMPACT / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / BARRAGE

[Consulter la base documentaire du pôle-relais zones humides tropicales](#)

BRL, 1993. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE ET EVALUATION DE L'IMPACT DES SCENARIOS D'AMENAGEMENT. SECTEUR DES ETANGS DE VENDRES ET DE LA MATTE. RAPPORT DEFINITIF. IARE ; VERSEAU ; SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA BASSE VALLEE DE L'AUDE. 124 P. + ANNEXES

*Rapport d'études*  
ÉTANG DE VENDRES / ÉTANG DE LA MATTE

DIAGNOSTIC / AMÉNAGEMENT / ÉTUDE D'IMPACT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Lagunes méditerranéennes](#)

CAREX ENVIRONNEMENT ; SPI INFRA, 2003. AMENAGEMENT DES PISTES CYCLABLES AU NORD DE L'ETANG DE THAU, ETUDE D'IMPACT, DOSSIER MINUTE. CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT. 50 P. + CARTES

*Rapport d'études*

ÉTANG DE THAU

AMÉNAGEMENT / ANALYSE / ENVIRONNEMENT / ÉTUDE D'IMPACT / FLORE / FAUNE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#)

CDC BIODIVERSITE. 2014. EHPAD D'ÉTAMPES PROGRAMME DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE. 3 P.

*Plaquette de présentation*

ÉTAMPES (91)

Dans le cadre de la réalisation d'un Établissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (Ehpad) à Étampes, ADIM Île-de-France doit compenser ses impacts résiduels.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN. 2013. NOUVELLES DES SITES : TOURBIERE DE L'ETANG DE GOUILLET, SAINT-SYLVESTRE (87). CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN, N°61, P. 6

*Article*

LIMOUSIN / HAUTE-VIENNE / MASSIF CENTRAL

Dans le cadre de la réglementation des mesures compensatoires, une société a acquis un fonds tourbeux de la tourbière de l'étang de Gouillet (87) en compensation de la destruction partielle d'une tourbière sur le site de la Cruzille. Le CEN Limousin a été appelé, dans le cadre d'une convention d'assistance technique, à réaliser une notice de gestion du site et son application.

MESURE COMPENSATOIRE / TOURBIÈRES

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

DERVENN ; ONF. 2015. SUIVI DU TRANSFERT D'AMPHIBIENS SUR 16 MARES DE COMPENSATION IMMEDIATE. 104 P.

*Retour d'Expériences*

BRETAGNE

Le groupement de cotraitants composé de Dervenn Conseil Ingénierie (DCI), Mayenne Nature Environnement (MNE) et la Ligue de Protection des Oiseaux de la Sarthe (LPO72) est chargé du suivi naturaliste des mesures compensatoires réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la compensation écologique de la future LGV BPL. Pour le suivi des 16 mares de compensation ayant bénéficiées d'un transfert d'amphibiens, la société Dervenn a confié ce suivi au Service Etudes de l'office national des forêts qui avait effectué pour le compte de CLERE (constructeur de la ligne Eiffage Rail Express) ces transferts.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / AMPHIBIEN

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## DREAL NORMANDIE. 2016. LA LETTRE DE L'ESTUAIRE : LES MESURES DE RESTAURATION AU SEIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE. 4 P.

*Document de communication*

FRANCE

À l'échelle de l'estuaire, les premières expériences de restauration écologique sont riches en enseignements. Cette deuxième édition de la lettre de l'estuaire consacrée à la restauration écologique en estuaire de Seine illustre à travers plusieurs exemples la complexité mais aussi la diversité des solutions de restauration existante, ainsi que l'importance du travail partenarial dans la réussite des projets de restauration. Ces retours d'expérience permettent d'améliorer la conception de nouvelles mesures, de les rendre plus efficaces et de mieux anticiper la réaction des espèces végétales et animales à ces espaces qui leurs sont rendus.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

## DUBOIS, G. 2006. ETUDE D'IMPACT DES ACTIVITES TOURISTIQUES DANS LA RESERVE NATURELLE DES MARAIS DE KAW-ROURA. TEC. 119 P.

*Rapport*

GUYANE / MARAIS DE KAW

La première partie de ce rapport rappelle le contexte touristique et environnemental de la Réserve naturelle. Elle analyse ensuite en détails les différents impacts du tourisme et fait des recommandations sur le suivi à long terme de ces impacts. La seconde partie (préconisations) propose un protocole de suivi à long terme de la fréquentation touristique, puis dresse les grandes lignes d'un plan d'action pour le tourisme à Kaw.

RESERVE NATURELLE NATIONALE / ETUDE D'IMPACT / TOURISME / MARAIS / POLLUTION / AMENAGEMENT / FREQUENTATION

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais zones humides tropicales](#)

## ENVIROSCOP ; SOGREA CONSULTANTS ; CERE (CABINET D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN ENVIRONNEMENT) ET AL. 2010. ANALYSE DE MESURES COMPENSATOIRES AUX ATTEINTES AU PATRIMOINE NATUREL : RECUEIL ET ANALYSE DE CAS. 241 P.

*Rapport d'étude*

FRANCE

Un retour d'expériences sur la mise en œuvre des mesures de compensation est aujourd'hui nécessaire. L'analyse de ces mesures dans cette étude est menée notamment quant à :

- la date de l'engagement de mise en œuvre de la compensation au regard du phasage dans l'instruction,
- l'évolution de l'élaboration de la compensation (évaluation écologique des impacts résiduels et niveau de compensation à engager, aspects financiers)
- la réalisation concrète de la compensation (sa mise en œuvre et sa poursuite),
- le suivi et évaluation des objectifs écologiques et politiques : atteinte des objectifs (utilité, efficacité, efficience).

Ce retour d'expériences s'effectue par l'analyse de plusieurs cas différents, selon plusieurs catégories :

- dérogation au régime de protection des espèces (art. L 411-2 du code de l'environnement),
- évaluation des incidences sur Natura 2000 (art. 6, paragraphe 4 de la Directive "Habitats" et L.414-1 du CE),
- évaluation des incidences au titre de la loi sur l'eau (articles L 214-1 à L.214-6 du code de l'environnement),
- Protection de l'environnement - Contenu de l'étude d'impact (art. L.122-1 à 3 et R.122-3-II-4° du CE).

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS / PAYSAGES ET SITES

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN SAONE-DOUBS. MAI 2015. DEMARCHE  
CONSERVATOIRE DES PLAINES ALLUVIALES DE LA SAONE ET DU DOUBS. 2 P.

*Plaquette d'information*

AIN / DOUBS / SAONE-ET-LOIRE

Plaquette de présentation de la démarche conservatoire des plaines alluviales de la Saône et du Doubs. Ce document est édité à destination des collectivités ou propriétaires de terrains humides (prairie humide, peupleraie, franc bord, friche forestière...), afin de les informer du programme et de la possibilité d'accompagnement offerte par l'EPTB Saône Doubs pour étudier tout projet d'acquisition foncière et/ou de restauration de milieux.

PLAINE ALLUVIALE / VALLEE ALLUVIALE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

GARIN, J. 2013. RECHERCHES COMPLEMENTAIRES DE MESURES COMPENSATOIRES  
A ENVISAGER AU SEIN DES HABITATS FORESTIERS DANS LE CADRE DE L'A304.  
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT CHAMPAGNE-  
ARDENNE, 145 P.

*Rapport*

CHAMPAGNE-ARDENNE

MESURE COMPENSATOIRE / HABITAT FORESTIER / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ROUTES

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

IMPACT MER. 2012. REALISATION DU SUIVI DES ETANGS DE SAINT-MARTIN EN VUE  
DE LA MISE EN ŒUVRE DE REJET DE STATION DE TRAITEMENT. RAPPORT  
FINAL ; TOME 1 : SYNTHESE DES RESULTATS ET PROPOSITIONS GLOBALES. 192 P.

*Rapport*

SAINT-MARTIN

Ce premier tome présente le contexte et la méthodologie de l'étude. Après avoir évoqué les enjeux écologiques du territoire concerné, le rapport propose une analyse globale du projet d'assainissement et des impacts éventuels sur la faune, la flore et les habitats. Des propositions de mesures compensatoires et d'actions concertées sont décrites à la fin du document.

ETANG / AMENAGEMENT / GESTION / ASSAINISSEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais zones humides tropicales](#)

PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE ; GRAND PORT MARITIME DE ROUEN ; GRAND PORT MARITIME DU HAVRE. 2013. **CONCILIER RESTAURATION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, UNE UTOPIE ? : EVITER - REDUIRE - COMPENSER SUR L'ESTUAIRE ET LA VALLEE DE LA SEINE - CAUDEBEC-EN-CAUX, LE 1ER OCTOBRE 2013.** 36 P.

*Actes*

BASSE-NORMANDIE / HAUTE-NORMANDIE

Les actes de ce colloque tendent à apporter un éclairage technique au service des porteurs de projets et des acteurs du développement économique et de la protection de l'environnement au niveau national sur la logique ERC. Ils visent aussi à apporter des éléments de réflexion et de débat pour la construction d'une dynamique d'acteurs en vue d'une mise en œuvre concertée et intégrée, à l'échelle de l'estuaire et de la vallée de Seine.

GESTION ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE / GESTION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

PELLERIN, S ; ARRICASTRES, V ; LONG-RAYMOND, L; LAVOIE, M. 2015. **LA TOURBIERE RELOCALISEE DE L'ILE NOTRE-DAME : UN EXEMPLE DE MESURE DE COMPENSATION EN AVANCE SUR SON EPOQUE.** LE NATURALISTE CANADIEN, N°2, P. 4-13

*Article*

CANADA

La tourbière de l'île Notre-Dame a été créée il y a 35 ans dans le cadre des « Florales Internationales de Montréal – 1980 » à partir de blocs de tourbe de surface prélevés dans une tourbière de la région de la baie James vouée à l'ennoiement. Nous avons étudié les changements survenus dans la composition floristique de cette tourbière sous les angles spécifique (les espèces) et fonctionnel (traits fonctionnels). Entre 1979 et 2014, une baisse de 48 % de la richesse globale a été observée, ainsi qu'une augmentation importante de la représentation des espèces exotiques, généralistes et méridionales. Seules 5 des 56 espèces trouvées originalement sont encore présentes aujourd'hui sur la tourbière. Des changements importants ont aussi été notés entre les traits fonctionnels de la flore de 1979 et ceux de la flore de 2014. Ainsi, les besoins moyens en acidité, en humidité et en matière organique dans le substrat ainsi qu'en lumière ont significativement diminué. En revanche, les besoins moyens en nutriments dans le sol ont significativement augmenté. Ces changements indiquent que le site évolue vers un environnement plus sec et plus riche, de moins en moins caractéristique d'une tourbière. En conclusion, nous présentons quelques suggestions pour accroître la réussite des projets de création de milieux humides.

MESURE COMPENSATOIRE / TOURBIÈRE RECONSTITUÉE / MÉTHODOLOGIE / SUIVI SCIENTIFIQUE

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais Tourbières](#)

QUETIER, FABIEN. 2015. LA COMPENSATION ECOLOGIQUE FONCTIONNELLE : INNOVER POUR MIEUX TRAITER LES IMPACTS RESIDUELS DES PROJETS D'AMENAGEMENTS SUR LA BIODIVERSITE. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE (IRSTEA). 7 P.

*Article*

OCCITANIE

Face aux impacts résiduels d'un projet d'aménagement, les mesures compensatoires doivent permettre de rétablir la qualité et la biodiversité des milieux naturels impactés à un niveau au moins équivalent de l'état initial. Véritable défi technique et organisationnel, la conception et la mise en œuvre de ces mesures nécessitent d'évaluer l'équivalence écologique en mettant en miroir les pertes engendrées par les projets et les gains attendus des mesures compensatoires, pour les intégrer ensuite dans le territoire aménagé. Cet article présente ici une méthode spécifique et novatrice appliquée dans le cadre du projet de contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier.

AMENAGEMENT DU MILIEU / ESPACE NATUREL / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT / PROTECTION DU MILIEU NATUREL

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales](#)

SOGREAH ; SBH. 2003. RENOVATION DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DANS LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BOIS ROUGE. SOGREAH ; SBH. 42 P.

*Rapport*

LA RÉUNION / ÉTANG BOIS ROUGE

Le bureau d'études SBH a effectué une étude d'incidence visant à évaluer l'impact du projet d'activités sur la Grande Rivière St-Jean et ses annexes hydrauliques. L'objet de l'étude est d'abord d'analyser les caractéristiques hydroécologiques des milieux aquatiques concernés par le projet puis d'évaluer les risques écologiques liés à la présence de la zone d'activités. Enfin, il s'agit de proposer, si nécessaire, des mesures de préservation appropriées. Afin de garantir l'intégrité écologique du milieu au cours de l'exploitation, une série d'indicateurs de suivi sont proposés.

ETUDE D'IMPACT / HYDROLOGIE / ECOLOGIE / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / INVENTAIRE / ZONE HUMIDE / ETANG / HYDROBIOLOGIE / FAUNE / HYDROGRAPHIE / AMENAGEMENT HYDRAULIQUE / COURS D'EAU / EUTROPHISATION / FREQUENTATION / IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

[Consulter la base documentaire du Pôle-relais zones humides tropicales](#)

# Les Bases documentaires des Pôles-relais zones humides

Chaque Pôle-relais dispose d'un centre de ressources documentaires pour remplir sa mission de capitalisation et mise à disposition de connaissances fiables sur les zones humides.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS SIGNALER VOS DOCUMENTS !**

Pour toute demande, vous pouvez contacter les documentalistes des Pôles-relais zones humides :

## Pôle-relais tourbières

Ludivine COINCENOT, e-mail : [documentation@pole-tourbieres.org](mailto:documentation@pole-tourbieres.org)  
Catalogue en ligne : <http://pole-tourbieres-doc.org/>



## Pôle-relais zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord

Christelle BOUCARD, e-mail : [cboucard@forum-marais-atl.com](mailto:cboucard@forum-marais-atl.com)  
Catalogue en ligne : <http://www.forum-marais-atl.com:8083/documentation>



## Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Nathalie CHOKIER, e-mail : [chokier@tourduvalat.org](mailto:chokier@tourduvalat.org)  
Catalogue en ligne : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/>



## Pôle-relais mares, zones humides intérieures, vallées alluviales

Denis BERLEMONT, e-mail : [denis.berlemont@eptb.asso.fr](mailto:denis.berlemont@eptb.asso.fr)  
Catalogue en ligne : <http://documentation.pole-zhi.org/opac>



## Pôle-relais zones humides tropicales

Lucas TEYSSEIRE, e-mail : [L.TEYSSEIRE@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:L.TEYSSEIRE@conservatoire-du-littoral.fr)  
Catalogue en ligne : <http://base-documentaire.pole-zh-outremer.org/>





Pôle-relais  
Zones Humides

# Les Pôles-relais zones humides

Créés en 2001 afin de constituer un réseau d'échange avec les acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides, les Pôles-relais ont notamment pour mission de capitaliser et mettre à disposition des connaissances fiables sur les zones humides, de promouvoir les bonnes pratiques de gestion et de coordonner la Journée mondiale des zones humides.



## Pôle-relais tourbières

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, MEFC  
7, rue Voirin  
25000 Besançon  
03 81 81 78 64 / [contact@pole-tourbieres.org](mailto:contact@pole-tourbieres.org)  
[www.pole-tourbieres.org](http://www.pole-tourbieres.org)



## Pôle-relais zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord

Forum des Marais Atlantiques  
BP 40214 - Quai aux vivres  
17304 Rochefort sur Mer Cedex  
05 46 87 08 00 / [fma@forum-marais-atl.com](mailto:fma@forum-marais-atl.com)  
[www.forum-zones-humides.org](http://www.forum-zones-humides.org)



## Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Tour du Valat  
Le Sambuc  
13200 Arles  
04 90 97 29 67 / [polelagunes@tourduvalat.org](mailto:polelagunes@tourduvalat.org)  
[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)



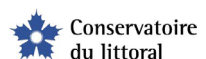
## Pôle-relais mares, zones humides intérieures, vallées alluviales

Association française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin  
44 rue Crozatier  
75012 Paris  
01 43 40 50 30 / [prmzhiva@gmail.com](mailto:prmzhiva@gmail.com)  
[www.pole-zhi.org](http://www.pole-zhi.org)



## Pôle-relais zones humides tropicales

Cité administrative de Circonvallation  
Rue Alexandre Buffon  
97100 Basse-Terre  
05 90 81 81 29 / [gaelle.vandersarren@uicn.fr](mailto:gaelle.vandersarren@uicn.fr)  
[www.pole-tropical.org](http://www.pole-tropical.org)



i

Le portail national d'accès aux informations sur les zones humides

[www.zones-humides.org](http://www.zones-humides.org)

